

SEMESTRIEL, NOVEMBRE 2025 N° 18

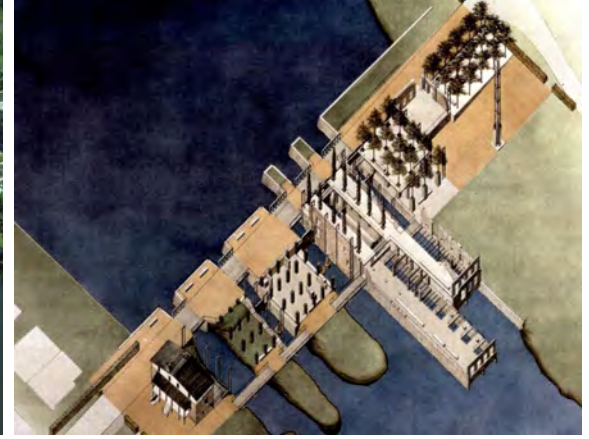
AU FIL D'AHUNTSIC BORDEAUX ET CARTIERVILLE



Société
d'histoire
d'Ahuntsic
Cartierville

10
ANS
Ça se fête!





À gauche et en page couverture : Vue aérienne du site des Moulins à l'automne 1976 (détail). Rhéal Benny, automne 1976. Archives de Montréal, VM-94-B209-019

À droite : Vue axonométrique (aussi dite en perspective parallèle) du concept de mise en valeur pour le site des Moulins élaboré par Le Groupe Lestage Inc. Aménagement et design urbain et Gauthier-Guité-Roy architectes pour la Communauté urbaine de Montréal.

Ci-dessus : Vue aérienne du site des Moulins en novembre 2025. Nicolas St-Germain.



Au fil d'Ahuntsic, Bordeaux et Cartierville

est publié deux fois par année par la
Société d'histoire d'Ahuntsic-Cartierville

10300, rue Lajeunesse, local 2.114, Montréal, Québec, H3L 2E5

Conseil d'administration

Jacques Lebleu, président

Valérie Eme, vice-présidente

Gaétan Demers, secrétariat et archives

Danièle Laliberté, trésorière

Chery Darlin Roche, administrateur

Caroline Le Borgne, administratrice, programmation

Martin Rodrigue, administrateur, sauvegarde et mise en valeur du patrimoine

patrimoine

histoire

documentation

*Les auteurs sont seuls
responsables du contenu
de leur textes.*

*Ceux-ci ne constituent pas une
prise de position de la SHAC.*

Tous droits de reproduction, de traduction et d'adaptation réservés. Dépôts légaux à Bibliothèque et Archives nationales du Québec & Bibliothèque et Archives Canada

Titre : *Au fil d'Ahuntsic, Bordeaux et Cartierville* / Variante de titre : *Au fil d'ABC*

Version papier, novembre 2025, ISSN 2562-458X

Impression : Imprimeur COOP Inc.

Version en ligne, décembre 2025, ISSN 2562-4598

Révision : Séverine Le Page, Paginations

Dans cette édition

NOUVELLES DE LA SHAC

- Page 4 **Site des Moulins**
Lettre ouverte de la SHAC et de l'AVHSR
Jacques Lebleu et Martin Rodrigue

VIE COMMUNAUTAIRE

- Page 6 **30 ans à croire en l'avenir!**
*Le Carrefour jeunesse-emploi Ahuntsic
Bordeaux-Cartierville*
Stéphanie Desprez
CJE ABC

ENVIRONNEMENT

- Page 7 **Les ruisseaux montréalais**
Un casse-tête à reconstruire
Anne Frédérique Préaux
GUEPE

SAULT-AU-RÉCOLLET

- Page 11 **Vers les commémorations 2026 du
cœur historique du Sault-au-Récollet**
Une mobilisation collective !
Martin Rodrigue et Valérie Eme

- Page 17 **La vieille maison**
*Une mystérieuse maison en pierre avec
des bardeaux en losange dans le
Bas-du-Sault*
Jean Poitras

- Page 19 **À l'horizon du 275^e de
l'église La Visitation en 2026**
L'exemple du 175^e en 1926
*Extrait des secrets d'histoire à l'église du
Sault-au-Récollet*
Patrick Goulet

- Page 22 **Le chemin du Sault à la ville (1702-1788)**
*Un premier chemin carrossable tracé
en 1737*
Jocelyn Duff

ARRONDISSEMENT D'AHUNTSIC-CARTIERVILLE

- Page 26 **Le murmure des lieux de mémoire et le
chant des pierres**
*Ahuntsic-Cartierville, une mosaïque
d'histoires gravées dans la pierre*
Yvon Gagnon

AHUNTSIC

- Page 29 **Denyse Guay. De la Grande Allée
à l'université**
Parcours d'une femme déterminée
Hélène Cossette

BORDEAUX

- Page 32 **Les moulins du Haut-du-Sault**
Les moulins du Gros-Sault et du Crochet
Céline Ménard

CULTURE ET SOCIÉTÉ

- Page 34 **À l'Abord-à-Plouffe et sur l'île de la Merci**
*Scènes de crime dans les écrits de
Jacques Ferron et d'Élise Turcotte*
André Campeau

- Page 38 **Écrire depuis la vieillesse II**
Retour sur l'écriture aînée pour
André Gravel
André Campeau

DOSSIER ANNIVERSAIRE

- Page 42 **10 ans dans la vie de la
Société d'histoire d'Ahuntsic-Cartierville**
Éléments de chronologie
Jacques Lebleu

Site des Moulins

Lettre ouverte de la SHAC et de l'AVHSR

Jacques Lebleu

Président

Société d'histoire d'Ahuntsic-Cartierville

Martin Rodrigue

Président

Les Amis du village historique du Sault-au-Récollet

Élections municipales : une sortie publique remarquable

Les présidents de la SHAC et l'AVHSR, Jacques Lebleu et Martin Rodrigue, ont saisi l'occasion des élections municipales pour publier une lettre ouverte conjointe, *À la veille de son 300^e, le site des Moulins du Sault-au-Récollet en péril! Lettre ouverte aux personnes candidates à la mairie de Montréal et celle de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville*, parue en octobre dans *La Presse* et dans le *Journal des voisins*.

Cosignée par des acteurs renommés et engagés de longue date¹, cette première communication visait à inviter les futurs élus à s'engager publiquement pour la sécurisation sans délai et la restauration et l'entretien à long terme du site des Moulins du Sault-au-Récollet aujourd'hui en péril, ainsi que pour la recon-

naissance de son histoire et de sa valeur à l'aube des célébrations.

Cette même demande a été réitérée par Héritage Montréal dans un texte signé par Robert Y. Girard et Dinu Bumbaru, respectivement président du conseil et directeur des politiques de l'organisme, publié le 29 octobre dernier dans *Le Devoir* en marge de la célébration de leur 50^e anniversaire².

Bien qu'aucun engagement formel n'ait résulté de cette campagne, la SHAC et l'AVHSR ont reçu des appuis de principe au niveau local de la part des différents partis, témoignant de l'importance légitime à accorder à nos préoccupations.

Nous retenons de la réponse reçue de l'équipe de Luc Rabouin, candidat de Projet Montréal à la mairie de Montréal que les conditions techniques et réglementaires sont réunies pour réaliser des travaux:

« Depuis 2018, nous avons négocié les baux du domaine hydrique avec le gouvernement du Québec, procédé à l'inspection des structures sous l'eau, évalué la capacité portante, réalisé des audits fauniques et commandé une expertise afin de garantir une approche de conservation respectueuse du paysage culturel du site dans le cadre des travaux. Ces études étaient essentielles pour pouvoir entreprendre les travaux de remise en état, que nous nous engageons à réaliser rapidement. »

Des enveloppes budgétaires existent pour des travaux conséquents dans les parcs sous la gestion du Service des grands parcs, du Mont-Royal et des sports, dont le parc-nature de l'Île-de-la-Visitation. Il ne manque toujours que des porteurs au niveau politique à la Ville de Montréal qui sauront prioriser la préservation du site des Moulins.



HÉRITAGE
MONTRÉAL

UQÀM

LHPM
Laboratoire d'histoire et
de patrimoine de Montréal

- 1 Cosignataires : Éric Giroux, trésorier, Association québécoise pour le patrimoine industriel; Jean Rey-Regazzi, directeur général, Fédération histoire Québec; Taïka Baillargeon, directrice adjointe des politiques, Héritage Montréal; Martin Drouin, directeur, Laboratoire d'histoire et de patrimoine de Montréal; Claudine Déom, professeure associée, École d'architecture, Université de Montréal
<https://www.lapresse.ca/dialogue/opinions/2025-10-19/moulins-du-sault-au-recollet/un-site-patrimonial-de-bientot-300-ans-abandonne-aux-graffiteurs.php>
- 2 « Dans sa politique du patrimoine adoptée en 2005, la Ville de Montréal s'est engagée à agir en propriétaire exemplaire. Si elle a respecté cet engagement pour l'hôtel de ville et en choisissant, finalement, de conserver le Natatorium de Verdun, c'est loin d'être le cas partout, comme en témoigne le délabrement du site des moulins du Sault-au-Récollet, qui soulignera ses 300 ans l'an prochain. Les municipalités sont fiduciaires d'un patrimoine collectif de bâtiments, de parcs et paysages, d'équipements et même de sites archéologiques; elles doivent disposer des ressources professionnelles qualifiées et des réflexes institutionnels pour assumer cette responsabilité. »
<https://www.ledevoir.com/opinion/idees/928854/aller-dela-cas-cas-matiere-patrimoine>



Mise en valeur du site des Moulins

Projet complété en 1996 pour la Communauté urbaine de Montréal

Photographies courtoisie de :

DAOUST LESTAGE

LIZOTTE + STECKER



30 ans à croire en l'avenir

Stéphanie Desprez
Conseillère en développement
de l'employabilité CJE ABC

Le Carrefour jeunesse-emploi Ahuntsic Bordeaux-Cartierville célèbre ses 30 ans! Depuis trois décennies, l'organisme est bien plus qu'un dispensateur de services! C'est un véritable tremplin pour les jeunes de la communauté, un carrefour d'occasions! Sa mission est de soutenir toute la population de l'arrondissement Ahuntsic-Cartierville âgée de 15 à 35 ans, que ce soit pour trouver un emploi, bâtir un projet, ou simplement croire en leur potentiel. Des milliers de jeunes ont franchi ses portes et en sont ressortis grandis!

Historique du CJE

Le premier carrefour jeunesse-emploi est né en 1984, sous le nom de « centre communautaire des jeunes de l'Outaouais ».

1 Roman de Lisette Lapointe « De combats et d'amour », Éditions de l'Homme

2 Site Web du Collectif autonome des CJE du Québec

1996 - Inauguration du CJE ABC

Jean Campeau, député de Crémazie et ministre des Finances
André Beaulieu, directeur général, CDEC Ahuntsic-Cartierville



1996 - Inauguration du CJE ABC

Jacques Parizeau
premier ministre du Québec



Maddy Lespinasse

directrice générale
CJE ABC



Ce modèle a été développé et mis de l'avant par sa directrice et l'une des fondatrices, Martine Morissette. Convaincue par le modèle du carrefour jeunesse-emploi, Lisette Lapointe en a alors parlé au premier ministre de l'époque, Jacques Parizeau, qui a encouragé l'implantation de nouveaux CJE un peu partout au Québec dès 1995, l'objectif étant de lutter contre le chômage chez les jeunes¹.

Pierre Gingras, travailleur communautaire, a alors été mandaté par la Corporation de développement économique communautaire (CDEC) pour travailler avec les partenaires du milieu afin de proposer un projet de carrefour jeunesse-emploi répondant aux besoins de la communauté. Un rassemblement des acteurs communautaires et institutionnels s'est alors créé à des fins de consultation. C'est ainsi qu'est né notre CJE, inauguré le 18 janvier 1996 par Jacques Parizeau et Lisette Lapointe, en présence de Jean Campeau, député de Crémazie et ministre des Finances, André Beaulieu, Directeur général de la CDEC Ahuntsic-Cartierville, ainsi que de tous les acteurs importants du territoire. À ce moment-là, l'organisme avait ses locaux dans la caserne des pompiers numéro 35, sur la rue Lajeunesse, contribution de la Ville de Montréal.

Un fort ancrage communautaire

Tout d'abord membre du Réseau des carrefours jeunesse-emploi du Québec, le CJE Ahuntsic Bordeaux-Cartierville s'est par la suite tourné vers le Collectif autonome des CJE du Québec, ce dernier correspondant davantage à ses valeurs². Pierre

Gingras, le directeur général depuis la création du CJE ABC et jusqu'en 2023, a joué un rôle clé dans son développement, son implication dans la vie communautaire et sa reconnaissance dans le quartier! Le CJE ABC assure un rôle majeur de partenaire communautaire, en collaborant avec les écoles, les partenaires locaux et les organismes dans le but d'offrir des ateliers et développer des projets qui répondent aux réalités du terrain. Cette implication permet de renforcer l'autonomie sociale et personnelle des jeunes, tout en contribuant au développement de la qualité de vie dans l'arrondissement.

L'organisme est activement impliqué au sein des tables de concertation jeunesse et de développement social ainsi que des lieux de concertation régionale et provinciale.

Qu'en est-il 30 ans après?

En célébrant ses 30 ans, l'organisme ne souligne pas seulement un anniversaire, mais rend hommage à trois décennies d'engagement, d'innovation et de solidarité envers les jeunes de notre communauté. Au fil du temps, malgré les changements de politique et de cadres de financement, le CJE ABC est toujours très attaché à sa mission de base, d'être ouvert et disponible pour tous les jeunes adultes du territoire, indépendamment de leur statut.

Dans un contexte où ces jeunes font face à des défis multiples – précarité, isolement, incertitude professionnelle, réalités changeantes du marché du travail – le rôle du CJE ABC est plus crucial que jamais, il continue de promouvoir l'engagement citoyen, l'autonomie des jeunes et leur intégration dans la société québécoise.

Chaque année, des centaines de jeunes franchissent les portes du carrefour et repartent avec des outils concrets, une meilleure estime d'eux-mêmes et une vision plus claire de leur avenir.

Le Carrefour jeunesse-emploi Ahuntsic Bordeaux-Cartierville a su semer des graines d'avenir et bâtir des ponts vers l'autonomie. Il souffle fièrement ses 30 bougies avec la même énergie, la même passion et la même mission.

Les ruisseaux montréalais

Un casse-tête à reconstruire

Anne Frédérique Préaux

Chargée de projet, conception
GUEPE

Ahuntsic est un quartier où l'eau a modelé le territoire bien avant que les rues, les ponts et les maisons n'y prennent place. La rivière des Prairies, depuis des millénaires large et mouvante, borde les terres de ses rives fertiles et sculpte un relief auquel les humains n'ont fait que s'adapter. Plus discrets, presque effacés de la mémoire collective, des cours d'eau comme les ruisseaux Raimbault et Provost ainsi que d'autres petits affluents sillonnaient jadis prairies et forêts. Ils nourrissaient le sol, abreuvaient les champs, rafraîchissaient les sous-bois et soutenaient une multitude de formes de vie. Pour les communautés autochtones, les colonies européennes et les fermes des siècles suivants, ces ruisseaux étaient à la fois des alliés quotidiens et des témoins silencieux d'un paysage où la nature imposait encore son rythme. Aujourd'hui, il ne reste de ce réseau qu'une poignée de fragments éparés, comme si l'on avait perdu les morceaux d'un immense casse-tête naturel dont on devine encore les contours.

La rivière des Prairies vue de l'île Perry
Photo : GUEPE



Rares sont les gens qui connaissent les vestiges de ces ruisseaux disparus, enfouis sous leurs pieds. Ce phénomène n'est pas propre à Ahuntsic : il s'agit d'une réalité qui traverse l'ensemble de Montréal. Retracer l'histoire des cours d'eau montréalais, c'est raconter l'évolution de la ville et de son rapport à l'environnement. C'est aussi comprendre la perte de biodiversité liée à leur enfouissement, ainsi que les efforts récents pour redonner à l'eau sa place dans le tissu urbain. Ahuntsic, avec ses traces visibles et invisibles, offre une porte d'entrée privilégiée pour explorer cette histoire à l'échelle métropolitaine.

Ahuntsic, un quartier façonné par ses eaux

Pendant des siècles, la rivière des Prairies était ponctuée de rapides vigoureux et ses deux rives étaient plus proches l'une de l'autre. Skawanoti, c'est le nom qu'on lui a donné en Wendat : la « rivière derrière l'île ».

Pour les Premières Nations, c'était une route de canot essentielle, qui permettait de relier le fleuve Saint-Laurent à la rivière des Outaouais et constituait le chemin le plus direct entre les extrémités de l'île. Ses eaux étaient riches en poissons tels que la barbotte, l'achigan, la perchaude et l'esturgeon, faisant de certains sites, comme les rapides du Sault-au-Récollet, des lieux stratégiques pour la pêche.

La rivière n'était pas seulement une voie de communication : elle formait un écosystème vivant et dynamique, où poissons, amphibiens, oiseaux et mammifères aquatiques trouvaient abri et nourriture, et où la végétation riveraine structurait les berges et protégeait les sols. Les nombreux ruisseaux, affluents modestes mais précieux de la rivière, constituaient des micro-habitats, c'est-à-dire de petites zones spécifiques offrant conditions et ressources uniques. Invertébrés aquatiques, grenouilles, poissons et oiseaux y prospéraient.

Avec la colonisation, le paysage d'Ahuntsic se transforma. Un moulin fut érigé au Sault-au-Récollet pour moudre le grain. Plus tard, d'autres installations vinrent s'ajouter, faisant de la rivière une source d'énergie et de prospérité. La rivière attira également les enthousiastes de pêche sportive et de villégiature. Des clubs privés s'installèrent sur ses rives, renforçant son rôle de lieu de loisirs. À Ahuntsic, l'eau n'était pas seulement utilitaire : elle constituait une part de l'identité du quartier, et les ruisseaux et berges environnantes représentaient un véritable réseau de vie, où la nature et les communautés humaines coexistaient et s'influençaient mutuellement.

Ainsi, le développement d'Ahuntsic s'est toujours construit en dialogue étroit avec la rivière des Prairies et ses affluents. Cette histoire n'est pas unique. Ailleurs sur l'île de Montréal, les ruis-

seaux ont aussi laissé leur empreinte : ils ont guidé le tracé des chemins et des lots, déterminé l'emplacement des ponts, et influencé la manière dont les populations ont occupé le territoire. Au fil du temps, la présence des ruisseaux, guidant le développement de la ville, en est venue à être considérée comme une entrave à son expansion.

L'effacement progressif : quand les ruisseaux deviennent des égouts



Employés au fonds de la tranchée située au coin de la rue Tanguay et de la rue Dazé.

Travaux de construction du collecteur d'égout Meilleur-Atlantique dans le bassin hydrographique du ruisseau Provost, milieu des années 1950. Archives de Montréal. VM117-SY-SS7-D002_P078

Avec l'urbanisation rapide du XIX^e siècle, les petits cours d'eau de Montréal sont devenus encombrants pour le développement résidentiel et industriel. Jusque-là, on s'en accommodait – on les utilisait comme égouts à ciel ouvert, on y déversait eaux usées, déchets et fumier. L'eau devint vite synonyme de problème et les inondations récurrentes d'eau sale, les odeurs désagréables et la pollution sonnèrent le glas des ruisseaux de l'île. La solution fut radicale : les transformer en collecteurs d'égouts et les dissimuler sous terre. On canalise et on enfouit le tout.

La Petite Rivière, dont l'embouchure se situait près de Pointe-à-Callière et le ruisseau Saint-Martin, traversant autrefois le Plateau-Mont-Royal, sont les premiers cours d'eau à être canalisés. La rivière Saint-Pierre, qui sillonnait l'actuel centre-ville avant de se jeter dans le fleuve au Vieux-Port, fut aussi enfouie. Un à un les ruisseaux disparaissent sous terre et sont connectés au réseau d'égouts montréalais. Le ruisseau Raimbault est un des derniers à subsister, jusqu'en 1960 alors qu'il est finalement canalisé.



Canard branchu

Photo : Anne Frédérique Préaux, GUEPE

L'effacement progressif des cours d'eau répondait à une logique de modernité : une ville « propre » devait cacher ses eaux stagnantes, malodorantes et porteuses de maladies.

Les conséquences pour la biodiversité

La disparition progressive des ruisseaux montréalais a entraîné des conséquences majeures sur la biodiversité locale. Ces petits cours d'eau n'étaient pas seulement des canaux d'évacuation : ils formaient ce que l'on appelle des corridors écologiques, c'est-à-dire des passages naturels qui permettaient aux animaux et aux plantes de se déplacer, de se reproduire et de trouver nourriture et abri. En reliant les milieux humides, les forêts riveraines et la rivière des Prairies, ces ruisseaux facilitaient la circulation des poissons, des amphibiens, des insectes aquatiques et des oiseaux, tout en maintenant des communautés végétales adaptées aux berges. Ces milieux ne servaient pas seulement aux espèces aquatiques, mais aussi aux animaux terrestres qui parcourent les berges à la recherche de nourriture comme les renards, ou qui utilisent ces connexions lors de leurs migrations entre deux milieux, comme les couleuvres. Ils jouaient également un rôle important pour la dissémination des plantes : les corridors créés par les cours d'eau facilitaient la dissémination des graines sur de longues distances, favorisant l'expansion de certaines espèces végétales et la diversité floristique le long de leurs berges. Ainsi, chaque ruisseau contribuait à entretenir un maillage vivant, où faune et flore se répondaient et s'enrichissaient mutuellement.

L'ensemble de ces éléments constitue ce que les spécialistes en écologie appellent une trame verte et bleue : un réseau continu d'espaces naturels (verts) et de cours d'eau (bleus) qui traverse la ville. Ce réseau fonctionne comme une sorte de système circulatoire écologique en milieu urbain, permettant aux espèces de



Ruisseau Bertrand enneigé

Photo : Émilie Forget-Klein, GUEPE

circuler librement malgré la présence des bâtiments, des routes et des infrastructures. Il contribue ainsi à la préservation de la biodiversité, à la résilience des écosystèmes urbains et à la qualité de vie des gens, qui bénéficient d'espaces naturels accessibles et d'un environnement plus sain.

L'effacement de ces ruisseaux montréalais a donc fragmenté le paysage, réduisant les habitats disponibles et isolant les populations animales et végétales. Certaines espèces de poisson, comme le meunier noir, ont vu leurs voies d'accès disparaître vers la rivière des Prairies, alors qu'ils vivent autant dans les ruisseaux en période de reproduction que près des rives des rivières. Les amphibiens, sensibles à la qualité et à la présence de petites zones humides, ont perdu des sites de reproduction. Les oiseaux vivant sur les rives des ruisseaux, tels que le carouge à épaulettes ou certains canards nicheurs, ont vu leurs territoires se réduire drastiquement.

Privée de ses réseaux naturels de drainage, la ville a aussi vu la gestion des eaux pluviales devenir beaucoup plus complexe : les collecteurs et égouts, conçus pour évacuer rapidement l'eau, sont parfois saturés lors de fortes pluies ou en période de fonte de neige, provoquant des refoulements, des inondations localisées et des dommages aux infrastructures. Ces anciens cours d'eau jouaient un rôle de régulateur essentiel, absorbant et ralentissant l'écoulement des eaux de pluie, filtrant naturellement les sédiments et polluants et réduisant la pression sur les réseaux artificiels.

Au-delà de la gestion de l'eau, la disparition de ces corridors d'eau et de verdure a aussi réduit les effets rafraîchissants naturels dans le tissu urbain, aggravant le phénomène des îlots de chaleur, où les températures sont plus élevées en raison de l'asphalte et du

béton. Les ruisseaux et leurs berges végétalisées fournissaient de l'ombre et des microclimats agréables, contribuant à rendre les quartiers plus confortables et vivables.

Le réseau naturel d'eau et de végétation fonctionnait comme un tampon écologique : il ralentissait le ruissellement, réduisait l'érosion et limitait les risques de crues soudaines. Sa suppression a affecté la résilience urbaine et obligé à investir dans des solutions artificielles coûteuses et souvent moins efficaces. La restauration de la trame bleue et verte pourrait être bénéfique à la fois pour les gens, la biodiversité et la santé des écosystèmes urbains.

Le retour de l'eau : réappropriation et renaturation

Aujourd'hui, seuls quelques ruisseaux ont échappé à la canalisation à Montréal. Parmi eux on compte la rivière à l'Orme, à l'extrémité ouest de l'île, le ruisseau Bertrand qui serpente dans le parc-nature du Bois-de-Liesse, le ruisseau de Montigny et ses cascades, préservé au cœur d'un autre parc-nature dans l'est, ou encore le mince ruisseau Terra-Cotta à Pointe-Claire. On retrouve aussi quelques fragments du ruisseau Provost, près de sa source, dans le cimetière Mont-Royal et à travers certains secteurs d'Outremont. Ces vestiges, témoins d'un réseau jadis foisonnant, apparaissent aujourd'hui comme des morceaux épars d'un casse-tête dont une grande partie a disparu.

Et maintenant? La reconstitution d'une trame verte et bleue apparaît comme une solution stratégique pour reconnecter les habitats fragmentés, tous ces morceaux de casse-têtes perdus. Les ruisseaux, même partiellement restaurés, peuvent devenir les artères d'un réseau écologique urbain. Cette trame favorise la mobilité des espèces, améliore la qualité de l'eau et de l'air, offre des refuges pour la faune et des lieux de détente pour les gens, et contribue à la résilience de la ville face aux événements climatiques hors du commun et de plus en plus fréquents. Préserver ou restaurer ces ruisseaux, même modestes, c'est redonner vie à une biodiversité oubliée et reconnecter Montréal à son patrimoine naturel.

Depuis quelques décennies, un mouvement contraire à l'idée de la canalisation s'amorce : la redécouverte et la réhabilitation des cours d'eau. À Ahuntsic, le parc-nature de l'Île-de-la-Visitation met en valeur l'histoire du moulin et du barrage tout en protégeant des habitats naturels. Les sentiers et les belvédères permettent de renouer avec la rivière et les rapides. Des audioguides permettent de redécouvrir le ruisseau Bertrand au Bois-de-Liesse et le ruisseau de Montigny. Des panneaux d'interprétation et des activités organisées pour explorer la biodiversité des cours d'eau sont toutes des actions qui mettent en valeur ce

patrimoine naturel peu connu.

Ailleurs à Montréal, des projets de « daylighting » — la réouverture de ruisseaux enfouis — sont discutés. Bien que coûteux et complexes, ils suscitent de plus en plus d'intérêt. Chaque initiative de verdissement et de gestion durable des eaux pluviales, comme la création de bassins de rétention la création de noues souterraines et la renaturation de berges, contribue aussi à redonner à l'eau sa place dans la ville.

Ces efforts auront des effets tangibles sur la biodiversité. Les oiseaux comme les hérons et les cormorans afflueront sur les rives montréalaises. Les poissons recoloniseront certains tronçons mieux oxygénés. Et la population redécouvrira le plaisir de marcher au bord d'une eau vivante. De plus, l'eau, autrefois considérée comme un problème à cacher, est désormais vue comme une alliée face aux défis à venir : lutte contre les inondations, rafraîchissement urbain, restauration de corridors écologiques, etc.

Ahuntsic illustre à merveille l'histoire des cours d'eau de Montréal. Jadis tracés intrinsèques à la vie sur l'île, moteurs économiques et sources de biodiversité, ses ruisseaux et ses rivières ont été canalisés, enfouis ou exploités à outrance au nom de la modernité. Ce choix a entraîné une perte écologique majeure, appauvrissant la biodiversité et fragilisant les écosystèmes urbains. Aujourd'hui, la réappropriation de l'eau devient un enjeu vital.

Se souvenir des ruisseaux disparus, c'est plus qu'un exercice de mémoire : c'est un geste écologique, une invitation à repenser notre rapport à la nature en ville. C'est aussi reconnaître que nous vivons encore au milieu d'un casse-tête incomplet : il nous appartient de retrouver, de réinventer ou de recréer les morceaux manquants pour que le réseau aquatique et écologique de Montréal retrouve sa cohérence. Les eaux d'Ahuntsic, visibles ou enfouies, nous rappellent que la résilience urbaine de demain passera inévitablement par la reconnaissance du rôle fondamental de l'eau et de la biodiversité dans nos milieux de vie.

La rivière des Prairies au Cap-Saint-Jacques

Photo : GUEPE



Vers les commémorations 2026 du cœur historique du Sault-au-Récollet

Une mobilisation collective!

Martin Rodrigue

Responsable du comité organisateur des
commémorations

Valérie Eme

Vice-présidente de la SHAC

Initié voici plus de quatre ans par Les Amis du village historique du Sault-au-Récollet (AVHSR) et mené conjointement par la SHAC et l'AVHSR depuis juin 2023, le projet des commémorations 2026 du Cœur historique du Sault-au-Récollet a connu d'importantes avancées depuis l'été dernier. Cette initiative vise à souligner plusieurs anniversaires majeurs : les 330 ans du site archéologique de Fort-Lorette, les 300 ans du site des Moulins et de la maison du Meunier, et les 275 ans de l'église de La-Visitation-de-la-Bienheureuse-Vierge-Marie. À travers ces commémorations, la SHAC et l'AVHSR comptent célébrer l'histoire et la diversité du patrimoine de l'Ancien-Village-du-Sault-au-Récollet¹, promouvoir et démocratiser l'accès à ces connaissances. Elles veulent renforcer le sentiment d'appartenance des citoyens et leur engagement en faveur de la préservation et de la valorisation du patrimoine montréalais.

Le site patrimonial du Cœur historique du Sault-au-Récollet est reconnu comme « l'un des plus anciens établissements

au nord de l'île de Montréal² », au carrefour de l'histoire des peuples autochtones, des explorateurs et des colons européens.

L'année 2026 marquera les 330 ans du site archéologique de Fort-Lorette qui, grâce aux fouilles archéologiques menées depuis 2017, révèle les vestiges de la seconde mission autochtone établie au 17^e siècle par les Sulpiciens à Montréal et témoigne du dernier village autochtone sur l'île de Montréal.

La maison du Meunier, la digue et les vestiges des moulins construits en 1726 sont parmi les vecteurs patrimoniaux les plus marquants de l'évolution de l'Ancien-Village-du-Sault-au-Récollet, site proto-industriel majeur du 18^e siècle dont on soulignera les 300^e anniversaire en 2026. Ces infrastructures ont joué un rôle déterminant dans l'utilisation de l'énergie hydraulique de la rivière des Prairies.

Enfin, finalisée en 1751, l'église de La-Visitation-de-la-Bienheureuse-Vierge-Marie est la plus vieille église du régime français « encore debout » à Montréal. C'est donc une mémoire vivante de la Nouvelle-France dont on célébrera les 275 ans l'an prochain.

Trois événements commémoratifs publics sont prévus en mai, juin et septembre 2026, chacun visant à mettre en lumière un site patrimonial fondateur, en transmettre la mémoire collective et sensibiliser à l'histoire locale, les savoirs et les traditions.

Une programmation préliminaire riche et diversifiée

Grâce à l'implication et à la détermination des membres des différents comités (programmation, financement, communication) et du conseil d'administration, une programmation détaillée, mais encore préliminaire, est désormais définie. En voici les éléments clés.

**FORT LORETTE : SAMEDI 30 (19 H – 21 H) ET
DIMANCHE 31 MAI (14 H À 19 H)**

Nous reconnaissons l'importance fondamentale des Premières Nations dans l'histoire de ce lieu, qui fut le dernier village autochtone de l'île de Montréal à l'époque des Sulpiciens. Conscients des enjeux culturels sensibles et du dialogue à restaurer avec les communautés autochtones, nous nous engageons à honorer leur mémoire, leur présence et leur contribution à l'histoire de ce territoire. Notre programmation

1 Inscrit au Registre du patrimoine culturel du Québec

2 Répertoire du patrimoine culturel du Québec



Transcestral, spectacle d'Oktoecho. Photo : Carlos Robio



Justine Bourguignon Tétreault

Archéologue chargée de projet pour la firme Arkéos, et
Émilie Desrosiers, Conseillère en aménagement

Division du patrimoine, Ville de Montréal

Photo : Jacques Lebleu

Dinu Bumbaru

Directeur des politiques, Héritage Montréal

Photo : Héritage Montréal

Claudine Déom

Professeure associée, École d'architecture, Université de Montréal

Photo : Maïa Cinq-Mars

met en lumière des voix autochtones contemporaines, notamment issues de la communauté huronne-wendat, et favorise la transmission des savoirs. Nous souhaitons créer un espace de rencontre, de mémoire partagée et de dialogue renouvelé, dans un esprit de respect, d'inclusion, de reconnaissance et de réconciliation, pour favoriser un dialogue interculturel et intergénérationnel.

La soirée d'ouverture du 30 mai proposera une célébration de la culture autochtone à travers la musique, avec la participation du groupe **Oktoecho**³, ensemble en résidence à la Maison de la culture Ahuntsic depuis 2010, et reconnu pour ses créations métissées.

La division du patrimoine de la Ville de Montréal s'impliquera aussi à nos côtés, tout comme **Justine B. Tétreault**, archéologue chargée de projet pour la firme Arkéos⁴ qui présentera les résultats des fouilles archéologiques menées sur le site présumé du fort Lorette et du village autochtone. Nous ferons aussi le point sur les développements projetés sur ce site par les acteurs municipaux^{14 août 1917} et provinciaux.

Parallèlement, deux experts et passionnés seront rassemblés lors d'un dialogue thématique : Autochtones / Nouvelle-France : d'hier à aujourd'hui.

- **Alexandre Lapointe**, anthropologue, conférencier et guide-animateur au musée de Pointe-à-Callière, est reconnu pour son expertise en matière d'histoire autochtone de la Nouvelle-France, de la Conquête à la Confédération
- **Jonathan Lainey**, conservateur Cultures autochtones du Musée McCord Stewart, est originaire de la Nation huronne-wendat. Historien reconnu pour sa contribution importante aux études ethnohistoriques et autochtones, il a à cœur de faire rayonner

3 <https://www.oktoecho.com/à-propos>

4 <https://www.arkeos.ca/project/site-archeologique-de-fort-lorette-ville-de-montreal/>



L'Ensemble Choros

l'histoire et la culture des peuples autochtones et d'en rendre compte « selon leur version, leurs expériences et leurs aspirations »⁵

- Des activités familiales et festives (kiosques, ateliers, démonstrations) compléteront la programmation pour nous immerger dans la culture du lieu.

En clôture, le 31 mai, le Bingo littéraire Kwahiatonhk!⁶, animé par Louis-Karl Picard-Sioui⁷, offrira une plongée ludique et engagée à la découverte de la richesse de la littérature des Premières Nations, des années 1970 à aujourd'hui.

**SITE DES MOULINS – SAMEDI 20 (12 H À 21 H)
ET DIMANCHE 21 JUIN (12 H 17 H)**

L'événement rassemblera la communauté autour de la préservation et de la valorisation du site des Moulins, ensemble patrimonial exceptionnel aujourd'hui mis en péril faute d'entretien depuis les restaurations de 1998. Il s'agit de faire rayonner ce lieu emblématique au cœur du parc nature le plus fréquenté de Montréal, de rappeler son importance dans l'histoire industrielle, architecturale et culturelle de Montréal et d'inviter la communauté à soutenir la restauration du site et à lui rendre sa vocation de lieu culturel dynamique et permanent.

Durant les deux journées, des activités familiales en continu souligneront le patrimoine culturel et industriel du site : exposition sur les moulins, présentation des métiers artisanaux

5 APTN Nouvelles nationales (2020). Monsieur Jonathan Lainey, Huron-Wendat, anthropologue et historien. <https://www.youtube.com/watch?v=5V15cZzkRjU>

6 <https://kwahiatonhk.com/bingo-litteraire-kwahiatonhk/>

7 Écrivain, poète, performeur, historien, anthropologue et membre du clan du Loup du peuple wendat



Julien Bilodeau, compositeur. Autoportrait

et traditionnels, rallye historique, visites guidées et ateliers.

Une station d'exposition, *Raconte-moi le Sault...*, informera le public sur l'histoire récente du site, de 1970 à aujourd'hui. Elle présentera des témoignages de personnes ayant vécu les changements profonds du secteur ou qui ont pris part aux divers projets de son développement afin d'illustrer l'évolution du site et la vitalité humaine du lieu. Installée au premier étage de la maison du Meunier, cette installation inaugurera un usage transitoire et innovant de cet espace aujourd'hui fermé au grand public.

Les visiteurs seront également conviés à participer à des échanges sur les meilleures pratiques, les défis et les perspectives de développement du site, en compagnie d'experts reconnus et engagés :

- Le 20 juin, **Guy Bessette**, président de l'Association des moulins du Québec, et **Clément Locas**, responsable du comité de préservation et de mise en valeur du patrimoine de la Fédération Histoire Québec
- Le 21 juin, **Claudine Déom**, professeure à l'Université de Montréal, spécialiste du patrimoine et **Dinu Bumbaru**, directeur des politiques chez Héritage Montréal échangeront sur les enjeux de la valorisation et la requalification du patrimoine

Parallèlement, six panneaux d'interprétation permanents, dont le contenu et le design sont actuellement en production par la SHAC, seront installés sur le site par la Ville de Montréal pour

relater l'histoire du site de 1726 à 1977.

Le 20 juin, le groupe Kavaz⁸ nous conviera à une soirée de musique traditionnelle, évoquant l'ambiance des veillées et les rassemblements populaires d'autrefois. Leur musique invite au partage et à la convivialité, favorisant la rencontre entre générations et cultures.

La projection sur écran géant d'extraits de notre site [Les moulins de l'Île de la Visitation au Sault-au-Récollet : trois cents ans d'histoire à célébrer en 2026](#)⁹ créeront un lien direct entre la musique, l'histoire culturelle et industrielle du site et son environnement bâti. Une mise en lumière temporaire des ruines est à l'étude, pour sensibiliser le public à la beauté et à la fragilité du patrimoine, tout en rendant hommage à ceux qui ont vécu et travaillé.

**ÉGLISE DE LA VISITATION-DE-LA-BIENHEUREUSE-VIERGE-MARIE –
SAMEDI 19 (19 H – 21 H 30) ET
DIMANCHE 20 SEPTEMBRE 2026 (11 H – 19 H)**

La soirée de concert du 19 septembre constituera un moment unique où la musique devient vecteur de mémoire, de partage et de célébration du patrimoine. Il rassemblera des artistes réputés pour une soirée exceptionnelle alliant tradition et création, dédiée au tricentenaire du Sault-au-Récollet.

- **Marc-André Doran** est l'organiste titulaire de l'église depuis plus de quarante ans et animateur radio. Son expertise et son attachement à l'église et à son orgue historique font de lui un ambassadeur du patrimoine musical et architectural du Sault-au-Récollet.
- **L'Ensemble Choros**, quintette à vent montréalais reconnu pour sa démocratisation de la musique classique de répertoire et contemporaine, interprétera des extraits d'œuvres du 18^e siècle à nos jours, en proposant un programme inspiré par l'histoire du quartier et la richesse musicale au fil du temps.
- Cette soirée sera marquée par **l'interprétation d'une œuvre originale, composée pour l'occasion par Julien Bilodeau**, compositeur québécois salué internationalement pour ses œuvres audacieuses et son engagement envers la mémoire des lieux.

Les activités du dimanche permettront d'illustrer le rôle citoyen de ce lieu, un espace de dialogue, de convivialité et de partage.

Alors que les paroissiens participeront à la messe dominicale dans l'église, nous souhaitons débiter les festivités extérieures avec un déambulateur théâtral participatif. Sillonnant le parc-nature depuis la maison du Meunier jusqu'à l'église, les participants pourront en apprendre davantage sur l'Ancien-Village-du-Sault-au-Récollet et ses lieux significatifs d'hier à aujourd'hui : le pont Papineau-Leblanc (le site des Moulins), le barrage Simon Sicard (l'église) et la Halte de la Visitation (le fort Lorette). À chaque station correspondra une animation historique, suivie d'une performance théâtrale du collectif Les Porteuses d'échos¹⁰, directement inspirée de leurs interactions avec le public. Cette procession se terminera par une dernière performance improvisée à partir des échanges avec les participants, pour engager la réflexion sur les enjeux en présence et ouvrir le dialogue entre les cultures et les générations, et apporter un autre éclairage aux témoignages partagés dans notre exposition *Raconte-moi le Sault...*

Un pique-nique communautaire rassembleur suivra, en prélude à une série d'animations communautaires et familiales sur le parvis et dans la Halte de la Visitation : kiosques de démonstration et d'information, bibliothèque mobile, exposition d'objets d'art sacré, etc. L'église de la Visitation dévoilera notamment des artefacts historiques rarissimes et un nouveau balado en 12 stations consacrées au bâtiment. Pour *Raconte-moi le Sault...*, une seconde station de cette exposition de la SHAC sera installée dans la Halte de la Visitation.

L'histoire de l'église, fleuron du patrimoine religieux et architectural, sera présentée par Patrick Goulet, coordonnateur à l'entretien et aux services de la paroisse La Visitation du Sault-au-Récollet. Nous explorerons aussi les résultats des fouilles bioarchéologiques menées par Isabelle Ribot, professeure et bioanthropologue à l'Université de Montréal portant sur le terrain de l'église et les perspectives de recherche et de développement.

Du rêve à la réalité : financement, partenariats et commandites La SHAC et l'AVHSR se sont engagées à investir dans le projet à partir de leurs fonds propres. Ces montants, auxquels s'ajoute un important effort bénévole, constituent une preuve

8 <https://www.kavaz.ca/>

9 <https://www.histoiresdecheznous.ca/projets/les-moulins-de-lile-de-la-visitation-au-sault-au-recollet-trois-cents-ans-dhistoire-a-celebrer-en-2026/>

10 https://www.facebook.com/profile.php?id=61551046030460&locale=fr_CA

du « sérieux » de notre engagement, essentielle aux yeux de nos partenaires potentiels. Suivant l'élaboration de la programmation, le comité de financement a établi le budget prévisionnel global correspondant, identifié des soutiens et des partenariats-clés et entamé les démarches de recherche de subventions, dons et commandites.

Déjà, nous avons confirmation de l'engagement ferme de plusieurs partenaires dont l'appui stratégique nous permet de combler une bonne partie de nos besoins.

L'église, partie prenante des événements, met à notre disposition la Halte de la Visitation et l'église pour les festivités de septembre 2026, mais également dès les 30 et 31 mai au besoin pour tenir les activités liées au site de Fort-Lorette, soit une contribution en échanges de services pour la location des lieux valorisée à 7 250 \$. L'église contribuera également à la promotion des activités et à la programmation de l'événement de septembre 2026.

L'Arrondissement d'Ahuhtsic-Cartierville a confirmé un apport financier de 5 000 \$ et son soutien logistique au projet. Nous pouvons aussi compter sur le soutien de la Ville centre de Montréal, du Service des grands parcs, du Mont-Royal et des sports et de la division du patrimoine qui, en plus de faciliter l'accès aux lieux physiques, participent à la programmation et à la logistique des activités, notamment en fournissant gracieusement une partie des équipements (scène mobile, marquises, etc.)

La Fondation Sophie-Barat s'investit également dans ce projet structurant pour la communauté de l'école Sophie-Barat. Elle souhaite ainsi offrir aux élèves une expérience immersive unique dans l'histoire et le patrimoine local. La Fondation versera 3 000 \$ au projet, qu'elle publicisera auprès de ses membres et de l'équipe-école.

L'AVHSR a reçu un don financier de M. Haroun Bouazzi, député de Maurice-Richard, dans le cadre du Soutien à l'action bénévole pour le projet de commémorations, soit un montant de 2 000 \$.

La Maison de la culture Ahuhtsic assurera, quant à elle, la promotion des événements sur ses différentes plateformes numériques ainsi que dans son programme de saison, pour une valeur estimée à 4 500 \$.

Le *Journal des voisins* sera un partenaire média clé pour la promotion des activités. En plus d'une couverture journalistique de qualité (notamment dans son dossier *Suite de l'article à la page 16*).

L'engagement bénévole *la clé de notre succès!*

Les commémorations de 2026 représentent l'un des plus grands rendez-vous publics de la SHAC. Nous espérons faire de chaque événement un succès et attirer des centaines de participants sur chaque site. Pour y parvenir, nous avons besoin de l'énergie et de la mobilisation de toutes et tous.

Votre implication fait toute la différence

Votre présence compte! Dès maintenant, réservez les dates des commémorations dans vos agendas pour y participer.

Aidez-nous à élargir notre réseau

Nous poursuivons les démarches pour identifier d'autres bailleurs de fonds et partenaires potentiels, institutionnels et privés. Si vous avez connaissance d'opportunités ou souhaitez partager des contacts, informez-nous sans tarder!

Rejoignez l'équipe des volontaires

La collaboration de bénévoles est essentielle pour préparer et animer les activités, recruter et former des volontaires, coordonner les événements ou collecter des données sur la fréquentation. Faites-nous part vos disponibilités! Au-delà des membres de la SHAC, nous serons heureux de collaborer avec des personnes motivées et disponibles.

thématique de juin 2026 consacré au patrimoine), une entente d'échanges de services nous permettra de bénéficier d'une campagne publicitaire soutenue dans le journal et sur le Web.

Enfin, saluons l'initiative de plusieurs artistes qui ont entrepris des démarches pour obtenir eux-mêmes des subventions afin de financer leur participation!

Mentionnons aussi la collaboration étroite avec le Service des grands parcs, du Mont-Royal et des sports qui prend en charge les coûts de production et de mise en place de nouveaux panneaux d'interprétation sur le site des Moulins, dont la conception est en cours.

DEMANDES DE SUBVENTIONS ET RECHERCHES DE DONNS ET COMMANDITES

En septembre, la SHAC a déposé une première demande de soutien financier auprès du ministère de la Culture et des Communications du Québec, dans le cadre du programme [Appel de projets pour le soutien aux initiatives de commémoration](#) - Volet 1: Général. Notre demande est actuellement à l'étude et nous attendons la réponse du ministère d'ici la fin de 2025.

Nous finalisons une seconde demande de subvention auprès d'Hydro-Québec. En contrepartie de son soutien financier, Hydro-Québec pourrait être un commanditaire pour l'ensemble des commémorations. La société d'État pourrait jouer un rôle significatif lors de l'événement du site des Moulins, en raison du rôle particulier de la Back River Power Company, anciennement propriétaire des usines de la digue des Moulins, impliquée dans la construction de la centrale de la Rivière-des-Prairies qui fut nationalisée lors de la création d'Hydro-Québec en 1944.

Nous sommes confiants de pouvoir mener à bien les célébrations de 2026 et comptons finaliser les premières ententes contractuelles en fin d'année.

MOBILISATION ET PROMOTION : UN PLAN D'ACTION EN PLUSIEURS ÉTAPES

La recherche de financement nous a conduits à formaliser les grandes étapes de notre calendrier de réalisation tant sur le plan logistique qu'en matière de communication-marketing.

Les prochaines étapes de promotion débiteront avec l'année nouvelle par le dévoilement public du projet et la mise en œuvre d'un plan de communication complet, incluant :

- L'Assemblée générale annuelle de la SHAC prévue pour le 29 mars, avec le dévoilement de la programmation finale.
- Le lancement public de notre programmation finale au MEM-Centre des mémoires montréalaises le 11 avril.
- La promotion des commémorations à venir lors de nos activités (maison du Pressoir et activités autonomes de la SHAC) et auprès de nos partenaires.
- Une campagne de relations publiques de mars à septembre, incluant des prises de parole lors d'assemblées publiques et d'événements divers.
- La publication du bulletin de la SHAC en mai, avec un encart promotionnel dédié aux événements de commémoration.
- L'événement Retrouvailles des membres de la SHAC, en août 2026, afin de relancer la promotion de l'événement à l'église de la-Visitation.
- Une campagne médiatique complète, d'avril à septembre, incluant les médias traditionnels et électroniques ainsi que les réseaux sociaux.

Bien sûr, vous serez tenus informés des développements dans nos infolettres et sur notre groupe privé « Le P'tit SHAC » sur Facebook!

UNE VISION À PLUS LONG TERME

La volonté de repositionner le Sault-au-Récollet comme l'un des pôles culturels et patrimoniaux de Montréal s'inscrit dans le long terme. Cette vision partagée par l'AVHSR et la SHAC inclut un accès élargi du public et des organismes communautaires à la maison du Meunier, une mise en lumière permanente du site, une animation pérenne des lieux, un balado sur l'Ancien-Village-du-Sault-au-Récollet, l'aménagement d'une verrière sur la terrasse et la création d'un centre d'interprétation des eaux...

Pour l'heure, rassemblons nos énergies pour réussir les commémorations de 2026.

Pour toute information complémentaire,
suggestion ou commentaire,
écrivez-nous à

patrimoine.shac@gmail.com

La vieille maison

Jean Poitras

Je suis né et ai passé mon enfance à Montréal-Nord que l'on appelait autrefois le « Bas du Sault ». Peu après la création de la municipalité en 1915, on a procédé à l'érection d'un Hôtel de Ville ce qui a donné le nom à la rue où nous habitons. Notre maison, de style « cottage de vétéran » était située du côté Est de la rue près du boulevard Gouin, qui n'est boulevard que de nom. Un terrain vacant séparait la maison de ce dernier.

Lors de mes jeux d'enfance, j'apercevais du côté nord de ce boulevard une mystérieuse « vieille maison » en pierre avec des bardeaux en losange près des fenêtres du toit. Car elle était bien mystérieuse cette maison pour un gamin; on ne s'en approchait jamais et je crois bien que mes parents ne connaissaient pas ceux qui y habitaient. De toute façon, ce côté du boulevard Gouin était hors limites pour nous enfants, car il longeait la rivière des Prairies et maman craignait fort que l'on y tombe et s'y noie.

Puis au début de mon adolescence, nous déménageâmes, parents et fratrie, à Ville Saint-Laurent et les souvenirs flous de cette maison se reléguèrent dans les oubliettes de mes zones mémorielles. De toute manière, un ado a bien d'autres centres d'intérêt qu'un vieille maison tout aussi mystérieuse qu'elle soit.

Plus tard, ayant convolé en justes noces, je me suis établi dans Ahuntsic. Au hasard de mes promenades à vélo, découvrant mon nouveau quartier et le village du Sault-au-Récollet, je remarque une mignonne petite maison en pierres sise sur le boulevard Gouin un peu à l'est de l'église de la Visitation. Une affiche l'identifie comme « Maison Boudreau dit Gravelines érigée en 1758 ». Tiens donc! Les vieilles maisons peuvent avoir un nom et même un nom composé!

Cette constatation fit peu à peu ressurgir des tréfonds de ma mémoire les vagues souvenirs de la vieille maison qui servait d'arrière-plan aux photos prises par mes parents. Un peu de recherche m'apprit que celle-ci se nomme maison Brignon-Dit



La maison Brignon-Dit-Lapierre vers 1940.

Photo d'archives.

L'auteur et la « vieille maison » en arrière-plan, à gauche, vers 1950.

Photo : Collection Jean Poitras.

-Lapierre et qu'elle date de 1770. C'est donc véritablement une « vieille maison ».

Les mêmes recherches m'ont appris que le terrain sur lequel elle est bâtie a été concédé en 1722 par les Sulpiciens, seigneurs de l'île de Montréal, à Pierre Léger dit Parisien. Le terrain concédé mesurait 4 arpents de large sur 40 arpents de profondeur.



L'aspect de la Maison Brignon-Dit-Lapierre en 2009 après sa citation comme monument historique en 2007

Photo : Philippe Du Berger

<https://www.flickr.com/photos/urbexplo/>

Un arpent étant approximativement 58½ m, la terre s'étendait de la rivière des Prairies au nord, jusqu'à l'endroit où se trouve présentement le boulevard Industriel aux confins de Montréal-Nord, soit à environ 2,4 km (40 arpents) vers le Sud.

Pierre Léger vend la terre à Charles Charron en 1730 qui la cède à son tour à Charles Guilbault. Ce dernier y construit une première maison en 1742. Cette maison mesurait approximativement 15 pieds sur 30 pieds français. Charles Guilbault, en plus d'être cultivateur, était maçon de métier et on lui doit la construction de l'église de la Visitation vers 1749-1750.

Décidément, cette mystérieuse vieille maison de mon enfance s'avère un sujet chargé d'histoire!

Pierre Guilbault, fils de Charles acquiert la propriété en 1762. Il érige une autre maison en remplacement de la première, vétuste et trop petite, vers 1770. Cette nouvelle maison mesure 33 pieds sur 30 pieds soit approximativement 11m par 10 m. Comme son père, Pierre est cultivateur et maçon et on lui doit la construction de la première église de Sainte-Rose à Laval.

Puis la propriété, terre et bâtiments, est cédée 1806 à Ambroise Cazal, qui la revends, en 1815, à Luc Brignon dit Lapierre. Ambroise Cazal s'étant réservé la jouissance d'habitation des lieux jusqu'à sa mort, une deuxième porte est percée à partir d'une fenêtre côté ouest pour y aménager un accès distinct à la partie de la maison qu'il occupe avec son épouse.

En plus des travaux d'aménagement ci-dessus, Brignon dit Lapierre fait remplacer la pierre en moellons de façade par de la



L'aspect actuel de la Maison Brignon-Dit-Lapierre

Photo : Jean Poitras, 2025

Pierre de taille. La famille Brignon dit Lapierre demeura dans cette maison jusqu'en 1912; Pierre succède à son père en 1847, et les frères Alfred et Alphonse prennent le relais en 1894.

En 1912, l'urbanisation change le paysage du Sault-au-Récollet et les deux frères vendent leurs terres à un promoteur immobilier et leur maison à Joseph Arthur Champoux en 1913. Ce dernier fait construire l'ajout du côté est et fait agrandir les lucarnes de toit pour améliorer l'éclairage des combles.

La ville de Montréal-Nord est créée en 1915 à partir des terres du côté est de la Paroisse du Sault-au-Récollet, partie connue jusqu'alors sous le vocable de Bas-du-Sault.

La maison, dont l'adresse actuelle est le 4251, boulevard Gouin Est, connaît plusieurs propriétaires qui se succèdent de 1918 à 1987, date à laquelle elle est vendue à la ville de Montréal-Nord.

Citée comme monument historique en 2007, la ville en entreprend une restauration majeure en 2019, ce qui a permis de préserver la « vieille maison » de mon enfance. Elle procède ensuite à un aménagement des terrains tout autour, en les connectant au parc linéaire longeant la rivière des Prairies.

Des événements culturels se tiennent régulièrement à la maison et dans le parc adjacent.

Même si elle n'a pas tout à fait la même apparence que durant mon enfance, je suis heureux de constater que l'on prend soin d'une partie du patrimoine bâti par les cultivateurs qui ont développé la rive nord de l'île de Montréal.

À l'horizon du 275^e de l'église La Visitation en 2026

L'exemple du 175^e en 1926

Patrick Goulet

Coordonnateur entretien et services
Église La Visitation du Sault-au-Récollet

L'année jubilaire 1926 souligne le 175^e anniversaire de l'ouverture au culte de l'église de la Visitation (1751-1926) ainsi que le 75^e anniversaire de son agrandissement (1851-1926). Le nouveau curé, l'abbé Henri Longpré, en fonction depuis décembre 1925, a le plaisir de présider ces événements joyeux. Les journaux de l'époque relatent les festivités, tant liturgiques que profanes, en ajoutant même un troisième motif à ces commémorations : le 100^e anniversaire du renouvellement de la décoration intérieure de l'église terminée par David Fleury David, en 1826. Cette dernière affirmation est, en partie vraie, pour la vaste majorité des œuvres exécutées par l'artiste. Il faudra toutefois attendre jusqu'en 1831 pour qu'il reçoive la quittance indiquant le parachèvement officiel des travaux. Mais revenons en 1926. « L'église était illuminée de 1950 lumières. Elle portait sur son



1 Statue d'Ahuntsic vers 1920

Source de l'ensemble des documents visuels de cet article:
Patrick Goulet, église de la Visitation

fronton, les deux chiffres 1751 et 1926. Ces chiffres illuminés se voyaient de très loin »¹.

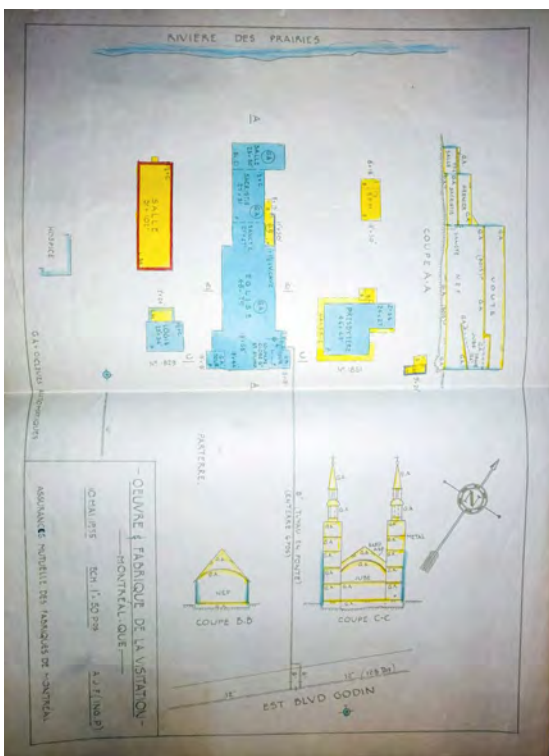
Curiosités

Le vicaire de l'époque, l'abbé Laurent Charron, nous fait part de quelques informations, parfois inédites, au sujet de l'église : « Parmi les curiosités historiques de l'extérieur et de l'intérieur de cette église, mentionnons : la croix de l'ancien clocher, placée sur le toit au-dessus du sanctuaire; les deux petites portes latérales qui servaient d'entrées par l'enclos paroissial de jadis au temps de la première façade; la vieille voûte sise en arrière du maître-autel (*fig 2, page 20*) et dissimulée par un petit vestiaire construit par Quévillon; les croisées (fenêtres) de la sacristie, armées de grillages à harpons de fer, un monumental chandelier

1 Tellier, René, *Le Sault et les journaux*, Tome 1, 1996, P. 207



2 Voûte de 1816



3 Plan de 1955

Encadrée de rouge, la salle paroissiale



4 La salle paroissiale de 1926

pascal en bois sculpté blanc et or, la statue de la Vierge et l'enfant, style Louis XV, sculpture sur bois; une croix d'autel en bois; les anciens canons d'autel, un petit ciboire datant d'avant 1749, un rituel de Québec de 1703 et un processional romain de 1702, qui ont servi à l'administration des sacrements et à la messe dès l'origine de notre paroisse »². Ces deux derniers articles ainsi que le vestiaire de Quévillon³ ont malheureusement disparu depuis le milieu des années 1960. L'année jubilaire 1926 marque la construction d'une salle paroissiale.

Salle paroissiale à l'ombre de l'église

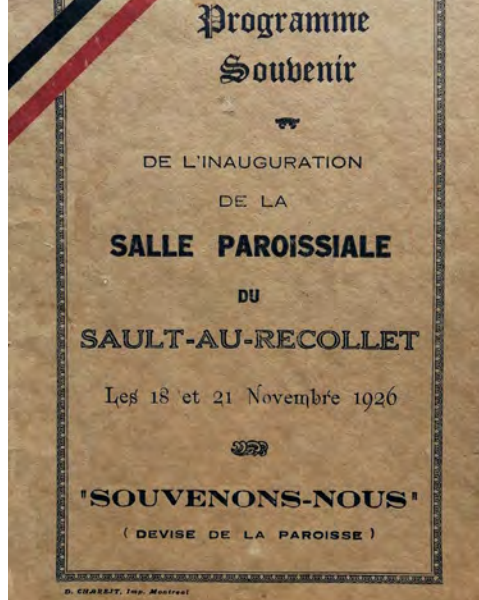
C'est sur l'emplacement d'une ancienne grange, que l'on s'empresse de démolir, aux limites intérieures de ce qui formait à l'origine l'ancien cimetière paroissial, que l'on érige, en 1926, un petit édifice en briques rouges, à l'usage récréatif des paroissiens. Il faut dire que la Salle publique (aujourd'hui la Halte de La Visitation) qui avait cette fonction, était devenue, depuis 1914, la maison du sacristain. C'est pourquoi la résolution N° 4 de l'assemblée de Fabrique, du 23 mai 1926, prévoit combler ce manque « attendu que les paroissiens n'ont aucun local pour ses concours et pour la réunion de ses diverses sociétés. » C'est l'entrepreneur Henri Forgues qui remporte l'appel d'offres. Les travaux, au coût de 4 220 \$, incluent aussi des réparations aux clochers et le remplacement de la croix de bois doré du jubilé de 1875, au-dessus de la façade de l'église. On demande à Monsieur Forgues de défaire l'ancien hangar près du presbytère avec grand soin afin d'en récupérer ce qu'il peut pour les besoins de la nouvelle construction.

Avouons qu'un tel édifice (*fig. 3 et 4*), s'élevant près de l'église, permet d'assurer une meilleure « supervision morale » des activités de divertissement des paroissiens. Elle comprend au rez-de-chaussée une scène permettant des représentations théâtrales ou cinématographiques et au sous-sol, des tables de ping-pong, de billard, et une allée de quilles. La nouvelle salle est bénite le 18 novembre 1926. Il y eut ensuite une partie de cartes au bénéfice de la paroisse, ce que l'on appelait un « Grand Euchre », des prix de présence, un tirage d'un 5 \$ en or. On a pu aussi entendre l'orchestre de Mlle Léonie Vézina et des chansons canadiennes interprétées par le Cercle Académique Lafontaine. On a servi des gâteaux et du café. Les cérémonies d'inauguration se poursuivent le 21 novembre par la représentation de deux pièces théâtrales : « La Meilleure Part », drame en un acte et « Le Petit Blaise », mélodrame en trois actes. L'orchestre du Conseil Lafontaine des Chevaliers de Colomb assura les intermèdes musicaux. L'édifice de 1926 sera démolí en 1963⁴. Une autre petite salle paroissiale, érigée

2 L'usage d'utiliser une voûte secrète pour entreposer les registres, livres de comptes et unités monétaires dans le mur du presbytère de 1788 prend fin en 1816 au profit d'un endroit plus sécuritaire dans le mur de la sacristie jouxtant celui du sanctuaire. Deux clés peuvent l'ouvrir : une pour la serrure et une pour le cadenas. Le curé possède l'une, tandis que le marguillier responsable détient l'autre. Cette voûte, utilisée jusqu'en 1883, s'ouvre en présence du curé et des trois marguilliers. (Ordonnance de l'évêque de Québec et Actes de la Fabrique 1788 et 1816).

3 Ibid., p. 204.

4 Actes de la Fabrique, 1963.



5 Programme souvenir



6 Plaque commémorative de 1926



7 Nouvelle plaque commémorative de 1981



8 Vestiges de la plaque de 1926

en 1939, attenante à l'allonge de la sacristie, assure la tenue de différents types de rencontres, sans oublier l'aménagement récent, en 2024, de la Halte de La Visitation. Un plan de 1955 produit pour la compagnie d'assurance « La Mutuelle des Fabriques » à la suite de l'installation des gicleurs automatiques à l'église en 1954, permet d'apprécier les différents bâtiments sur le terrain de la Fabrique.

Le programme souvenir de l'inauguration de 1926 (fig. 5) contient le mot d'ordre suivant : « Pour que notre église, monument historique et artistique, continue d'être une des forteresses de notre survivance religieuse et nationale, que la salle paroissiale du Sault-au-Récollet en soit l'arsenal toujours plein d'activités, sur ce coin de terre qui porte la triple empreinte du découvreur du Canada, du premier missionnaire de la Nouvelle-France et des premiers martyrs de notre patrie »⁵.

C'est à l'occasion de ces festivités jubilaires que sont dévoilées, devant une grande foule, deux plaques commémoratives, de chaque côté du portail extérieur de l'église. Celles-ci, offertes par la section Sault-au-Récollet de la Société Saint-Jean-Baptiste, soulignent les événements historiques du passage de Jacques Cartier en 1535, de la première messe en présence de Champlain en 1615 ainsi que les morts tragiques de Nicolas Viel et d'Ahuntsic, en 1625 (fig. 6). Ces deux plaques seront retirées et remplacées en 1981 (fig. 7) afin d'en enlever les propos racistes, de corriger des erreurs historiques et d'en actualiser le langage. Les anciennes plaques se sont vraisemblablement brisées en morceaux au moment de leur retrait (fig. 8). Les artefacts centenaires, tels des pièces de casse-tête, furent conservés afin de s'en souvenir collectivement et d'en apprécier l'évolution récente et à venir.

C'est la même situation qui se retrouve maintenant, sur le terrain devant l'église, concernant le libellé des inscriptions gravées sur les socles des statues de Nicolas Viel et d'Ahuntsic, érigées en 1903. Les textes problématiques furent recouverts, en 2022, par un panneau de couleur pierre. Cette intervention permet de calmer les esprits et de mettre fin au vandalisme. Elle demeure, toutefois, une solution temporaire. Il est maintenant temps, à l'instar des plaques correctrices, apposées sur l'église en 1981, de faire de même sur les socles des statues de Nicolas Viel et d'Ahuntsic. On veut inscrire un texte qui permettra à chacun de s'enraciner, tout à la fois, dans la même histoire collective et dans une perspective de réconciliation et d'inclusion. Les inscriptions ne manqueront pas de souligner fièrement nos racines autochtones, en précisant que celles-ci sont à l'origine du nom même de notre arrondissement et de notre quartier. Le Comité consultatif en patrimoine et toponymie de l'Arrondissement Ahuntsic-Cartierville relèvera ce beau défi, avec l'aide de différents partenaires.

Précisions sur les festivités jubilaires

Il importe de ne pas confondre l'année de fondation de la paroisse (1736) et l'année tant de construction que d'ouverture au culte de l'église (1751), elle-même parfois confondue avec l'année de consécration de l'église (1752). En 1936, dix ans après les festivités du 175^e de 1926, c'est le 200^e anniversaire de la paroisse. Le peu d'années écoulées, entre ces deux festivités, explique peut-être la raison pour laquelle le 200^e de la construction de l'église, en 1951, semble être passé inaperçu... On se concentrera davantage, par la suite, sur des anniversaires concernant la communauté paroissiale. Pensons tour à tour au 250^e de la paroisse en 1986 et à son 275^e en 2011, sans oublier celui du 250^e de la dédicace liturgique de l'église, en 2002. Nul doute

5 Programme souvenir, Inauguration de la salle paroissiale du Sault-au-Récollet, 18 et 21 novembre 1926. On reconnaît le discours de l'époque et la conscience invinciblement erronée à reconnaître des martyrs.



9 Sceau avec la devise de la paroisse



10 Étampe avec la devise de la paroisse

que l'année jubilaire 2026 devrait nous laisser quelques raisons de souligner certains legs.

« Souvenons-nous »⁶, de la magnifique chaire de Vincent Chartrand, commandée en 1836, à l'occasion du 100^e anniversaire de la paroisse ou encore de l'agrandissement de l'église, grâce à sa nouvelle façade, à l'occasion du 100^e anniversaire de sa construction, en 1851.

D'autres années jubilaires succéderont aux festivités de 2026. Il y aura assurément, de beaux faits à commémorer, en 2036, 2051 et 2052.

6 Devise de la paroisse

Le chemin du Sault à la ville (1702-1788)

Jocelyn Duff
Architecte

Un chemin carrossable a été tracé en 1737 pour relier le hameau de Sault-au-Récollet à la ville de Montréal. Ce chemin royal suivait une ancienne route utilisée par les Autochtones. Des documents d'archives et le journal d'un voyageur du XVIII^e siècle permettent de recomposer l'itinéraire de ce tracé fondateur oublié de l'histoire de Montréal.

La borne zéro

Comme c'était son habitude, le grand voyer de la Nouvelle-France s'est déplacé sur les lieux pour entendre les revendications des habitants. Jean-Eustache Lanoullier de Boisclerc, responsable de la voirie, a rencontré les capitaines de milice, les fermiers et le curé de la nouvelle paroisse du Sault-au-Récollet, le sulpicien Guillaume Chambon. L'itinéraire choisi allait permettre aux habitants de Saint-Michel de se rendre à la petite église de bois de l'ancien fort Lorette. L'obligation de réaliser le chemin et de l'entretenir a été lue et publiée à la messe du dimanche.

La route a été tracée en ligne droite à travers les champs cultivés, puis joignait l'ancien chemin des Premières Nations à travers la forêt seigneuriale. Un plan du domaine vraisemblablement dessiné à la même époque (voir plan) montre le chemin qui reliait la ville à l'ancien fort, devenu un centre religieux et administratif de la seigneurie. Un mur de pierres ceinturait le manoir seigneurial, son jardin et son écurie. L'apparence du lieu contribuait certainement à donner l'impression d'une place forte.

Des piquets ont été plantés dans le sol devant la « grange des Seigneurs » pour marquer le lieu de départ de la route. Cette grange aurait été vraisemblablement le grand bâtiment de pierres démolie en 1928 et que la tradition orale associe au magasin de munitions du fort Lorette¹. Si c'était le cas, la route passait donc assez proche de l'actuel Sentier des Messagers, situé entre le cimetière paroissial et le collège Mont-Saint-Louis.

Les bâtiments composant l'ancien fort ont continué d'être utilisés pour répondre aux besoins de la paroisse créée en 1736. Les offices religieux se sont poursuivis sans interruption dans l'ancienne chapelle Notre-Dame-de-Lorette, après le déménagement des Autochtones au lac des Deux Montagnes. La maison des prêtres missionnaires a été convertie en presbytère (désignée aussi manoir seigneurial). La vieille palissade de bois avait été remplacée par un mur de pierres, un matériau abondant sur les terres rocailleuses du Sault.²

De « via iroquoiana » à chemin royal

Le voyer, les fermiers et le curé ont convenu que « l'ancienne route des Sauvages », telle qu'on l'appelait à cette époque, présentait l'itinéraire le plus avantageux³. Les arbres à abattre dans la forêt ont été marqués. Le tracé des Autochtones évitait de nombreuses terres basses marécageuses et d'avoir à construire la moitié moins de ponts. Comme le chemin des Premières Nations traversait le domaine des Sulpiciens, ces derniers ont accepté de défrayer le quart du coût du projet. Les fermiers faisaient valoir que c'était « d'un grand coût pour de pauvres habitants ». Le curé Guillaume Chambon n'était sûrement pas étranger à la décision d'alléger le fardeau des paroissiens, étant un prêtre de Saint-Sulpice.

Le capitaine Simon Sicard, charpentier et meunier du Sault-au-Récollet, se trouvait parmi les participants au choix du tracé. L'homme de confiance des Sulpiciens avait déjà construit la digue sur le chenal de l'île de La Visitation, le moulin à scie et le moulin à farine. C'est lui qui a été chargé de veiller à ce que les habitants fassent chacun leur part des travaux du

chemin d'une largeur de trente-six pieds⁴. À titre de comparaison, le Chemin du Roy entre Québec et Montréal avait vingt-quatre pieds de largeur. La dimension surprenante de la route du Sault correspondrait plutôt à l'emprise à défricher. En effet, si on considère les fossés et les accotements de chaque côté, la voie carrossable dans les deux directions se réduirait à la largeur d'un chemin royal standard.

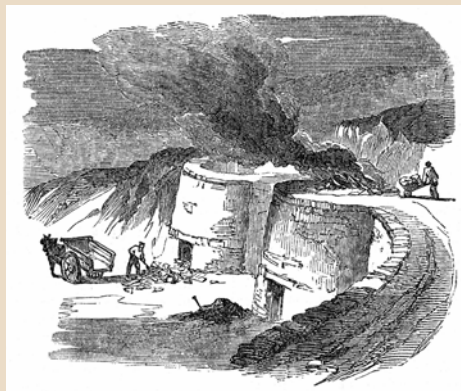
Relier les foyers de peuplement

Douze ans après le tracé du chemin vers la ville, Simon Sicard et Guillaume Chambon ont accueilli le naturaliste Suédois Pehr Kalm en visite à Sault-au-Récollet. Le savant a voyagé en calèche depuis la porte de Saint-Laurent au nord des fortifications de Montréal jusqu'à Sault-au-Récollet. Les détails qu'il a consignés dans son journal permettent de connaître son itinéraire (voir carte).

Un chemin sinueux apparaissait dès 1702 sur le plan terrier des Sulpiciens. Des embranchements desservait les habitants des côtes isolées de Sainte-Catherine, Saint-Laurent et Saint-Michel. La forêt du domaine constituait pour les Autochtones du fort Lorette un couloir libre de circulation entre les terres concédées à des colons. Fait intéressant, les toponymes « chemin des Sauvages » et « route des Sauvages »⁵ seraient apparus après le déplacement des Premières Nations au lac des Deux Montagnes (1721), possiblement en souvenir de leur présence passée dans l'île. Du temps de la mission d'évangélisation, les documents officiels désignaient la route comme étant « le chemin qui conduit de la ville au Sault du Récollet » sans faire allusion à la population autochtone.

Le domaine seigneurial s'étendait vers le sud jusqu'à l'actuelle rue Jean-Talon environ. En chemin, le naturaliste a repéré du calcaire noir : « les gens en ont extrait en différents endroits par lesquels je passe », raconte-t-il⁶. Le curé Chambon avait informé Kalm de la présence de ce type de roche qui produisait une chaux plus résistante pour les bâtiments. Or, ce type de calcaire se trouve dans le sous-sol du quartier Villeray actuel⁷.

- 1 L'aveu de dénombrement de 1731 ne mentionne pas de grange dans la cour du manoir seigneurial (presbytère), ce qui fait croire qu'elle se situait à l'extérieur de l'enceinte du manoir seigneurial. Les dimensions du corps principal du « magasin de munitions » étaient identiques à celles de la grange des Sulpiciens du fort de la Montagne.
- 2 Jacques Rousseau et Guy Béthune, *Voyage de Pehr Kalm au Canada en 1749*, Montréal, Pierre Tisseyre, 1977, p.460.
- 3 « Procès-verbal de Jean-Eustache Lanoullier de Boiscler qui marque, trace et règle le grand chemin qui conduit de la côte du Sault des Récollets à la ville de Montréal et à la côte de Saint-Michel, de trente-six pieds de largeur », 16 ou 17 juillet 1737, BAnQ.
- 4 Un pied français équivaut à 1,06576 pied anglais.
- 5 « Procès-verbal de Jean-Eustache Lanoullier de Boiscler... », op. cit.; « Requête pour faire dresser un procès-verbal au sujet d'un enfant trouvé mort et mangé à demi, sur le chemin menant au Sault-au-Récollet », fonds de juridiction royale de Montréal, BAnQ, 12 avril 1718.
- 6 J. Rousseau et G. Béthune, op. cit., pages 466 et 472.
- 7 Formation géologique de Chazy (J. Hode Keyser, « La géologie de Montréal », Société internationale de mécanique des sols et des travaux de fondations, 1965, p.121).

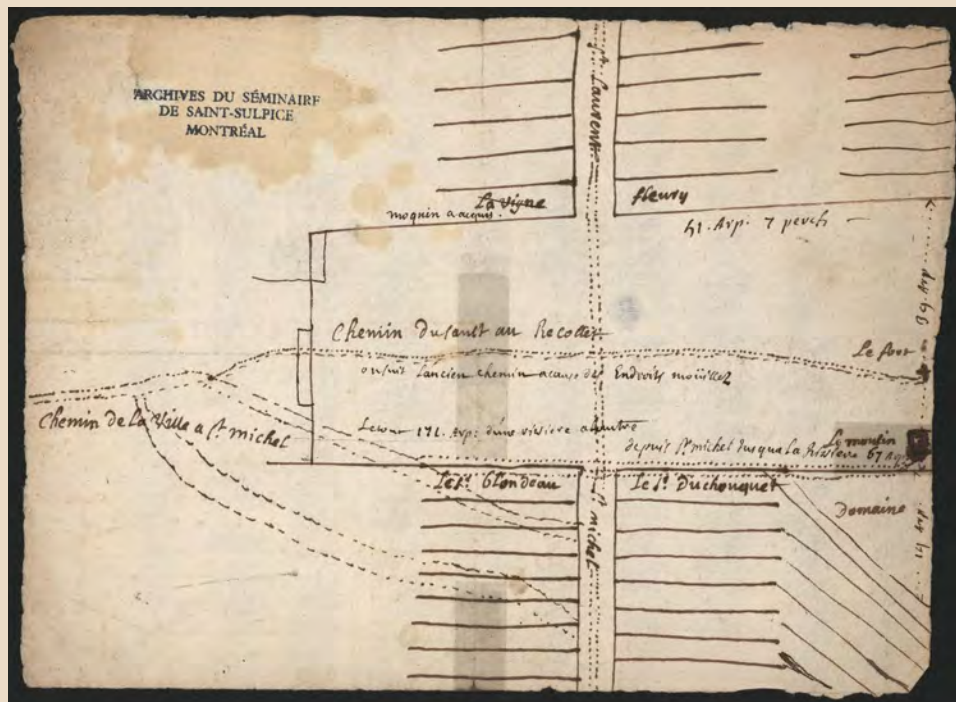


*Deux fours à chaux en activité,
tels que le décrit Pehr Kalm,
au tiers de sa route vers
Sault-au-Récollet*

**Fours à chaux : cuisson du calcaire
pour produire de la chaux destinée au
ciment, au mortier et à l'agriculture.**

Gravure sur bois, 1872.

Source : Alamy, HTMGR7



Plan du domaine des Seigneurs au Sault-au-Récollet montrant le réseau des routes et des côtes environnantes et le site du fort et du moulin sur le bord de la rivière des Prairies. [ca 1727-1749].

1 plan : ms, encre ; 17,5 x 24 cm (irrégulier), Les Prêtres de Saint-Sulpice de Montréal, fonds de la Compagnie des Prêtres de Saint-Sulpice de Montréal, P1:6.39-1095h.

Métiers et artisans

Un écosystème de production artisanale et d'échanges s'était développé à l'extérieur des limites de la ville. L'aménagement officiel de la voie partant de la porte de Saint-Laurent remonte à 1717. Il coïncidait avec le début de grands travaux de fortifications de la ville. L'ouvrage nécessitait la fourniture d'une énorme quantité de pierres et de mortier de chaux qu'il fallait transporter sur le chantier. La pierre calcaire était extraite au nord de la ville. Les travaux de maçonnerie se sont échelonnés jusqu'en 1744. La route des fours à chaux et des carrières suivait la direction d'une veine de calcaire gris d'excellente qualité pour la construction. Le parcours diagonal de la rue Gilford sur le Plateau Mont-Royal en est aujourd'hui un vestige.

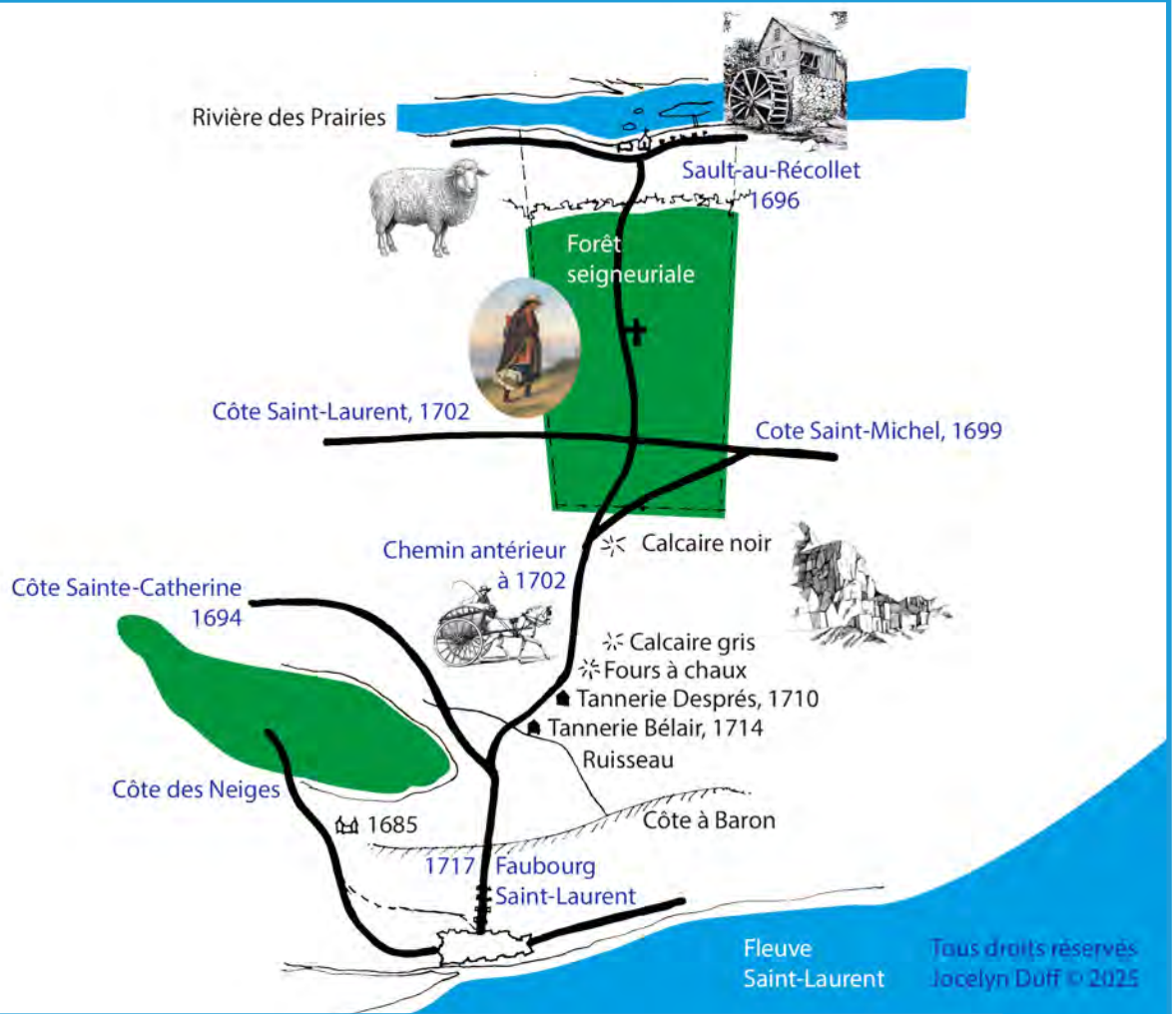
Kalm a identifié deux fours à chaux en activité au tiers de son parcours depuis la ville, soit aux environs du parc Laurier actuel (voir photo). La production de chaux revêtait une grande importance. Elle servait à fabriquer du mortier de maçonnerie, blanchir les façades, éclaircir les intérieurs, désinfecter les étables et les écuries. Aussi, les tanneurs utilisaient des bains de chaux pour dissoudre les impuretés des peaux animales qu'ils transformaient ensuite en cuirs.

Des tanneries artisanales ont opéré au croisement de ruisseaux provenant du bassin versant de la montagne. Le tannage des peaux nécessitait une grande quantité d'eau courante. Ces activités polluantes étaient reléguées en dehors de la ville à cause des odeurs nauséabondes et de la pollution de l'eau. La tannerie de la famille Després (1710) se situait près de l'intersection actuelle rues Henri-Julien et de l'avenue du Mont-Royal. Celle des Bélair (1714) était proche de l'emplacement de l'actuelle station de métro Laurier. Les familles de tanneurs se regroupaient afin de partager des commodités, tel que le moulin à tan. Ces regroupements ont donné naissance aux noyaux villageois du Plateau Mont-Royal et de Saint-Henri-des-Tanneries.

Les tanneurs récupéraient les carcasses de vaches, bœufs et veaux des bouchers. Leurs activités soutenaient trois métiers du cuir: les cordonniers, les selliers et les bourreliers. Les étals de bouchers occupaient le centre du marché de Montréal (Place Royale actuelle). Kalm a aperçu les Autochtones en 1749 qui continuaient de fréquenter en grand nombre le marché, malgré qu'ils ne résidaient plus dans l'île. Le Suédois signalait la présence d'une foule bigarrée qui participait aux échanges « tant comme vendeuse que comme acheteuse »⁸.

8 J. Rousseau et G. Béthune, op. cit., p.473.

Reconstitution du tracé du « grand chemin qui conduit de la côte du Sault des Récollets à la ville de Montréal » avec quelques repères géographiques



Durant son séjour à Sault-au-Récollet, Kalm logeait chez monsieur Sicard et son épouse Angélique Desautel. La visite du moulin à farine était incontournable. Trois roues hydrauliques actionnaient trois moulanges. Les meules « d'assez bonne qualité » étaient fabriquées localement dans la région du lac des Deux Montagnes. On n'avait plus besoin de les importer de France. La roue immergée dans le courant du chenal se composait de bois de chêne imputrescible. Le mécanisme des roues dentées à l'intérieur du moulin était en bois dur d'érable, parce que fortement sollicité. Le meunier du Saut faisait preuve d'inventivité : une corde qu'on tirait ou relâchait permettait de contrôler la vitesse du grain qui s'écoulait sur la meule. Un moulin à scie opérait à l'autre extrémité de la digue, du côté de l'île de La Visitation. Le défrichement des terres fournissait en abondance le bois nécessaire à la fabrication de planches pour la construction et l'ébénisterie. Les toitures des maisons étaient recouvertes de planches clouées à l'horizontale. Un

forgeron opérait un atelier sur la terre ferme à proximité des moulins⁹. Il y fabriquait très probablement des clous de fers à cheval et de construction, vu la présence du moulin à scie. Les clous étaient forgés individuellement avant que la machine à découper les clous ne fasse son apparition sur la digue au siècle suivant.

Un tracé fondateur de Montréal

L'origine autochtone du chemin de traverse de l'île est attestée dès le début du XVIII^e siècle. Elle constituait le meilleur chemin pour les résidents de la mission du fort Lorette qui se rendaient à Ville-Marie. De nouvelles côtes de peuplement ont pu être ouvertes suivant le traité de la Grande Paix de Montréal. La route devenue carrossable après 1737 facilitait le transport des agriculteurs exploitant ces terres isolées. Pour Sault-au-Récollet, cela offrait une alternative à la navigation périlleuse dans les rapides. Une section de l'ancienne route des

9 Plan du site des moulins, archives de la Compagnie des Prêtres de Saint-Sulpice, 1727-1749, P1 :E.

Première Nations a été réaménagée en chemin royal et aboutissait au centre paroissial naissant édifié sur les vestiges de la mission sulpicienne.

Une production artisanale complémentaire à l'agriculture s'est développée le long de cet axe de transport important. L'exploitation de ressources locales favorisait l'autonomie des habitants et comblait leurs besoins de base : se nourrir, se vêtir et s'abriter. Kalm a observé que chaque famille possédait un certain nombre de moutons pour la laine. Lorsque le curé Chambon lui a remis de « grosses boules de sucre d'érable »¹⁰, on comprend aisément que le lucratif commerce du sucre des Antilles exerçait peu d'emprise sur les habitants d'ici. Ces activités économiques étaient souvent interdépendantes. Par exemple, les bouchers alimentaient les tanneries en peaux; les tanneries utilisaient de la chaux et à son tour, la pierre de calcaire transformée en chaux produisait du mortier pour les maçons. La force hydraulique des moulins transformait le bois coupé de la forêt en planches et la récolte de blé en farine.

La route de 1737 est tombée en désuétude lorsque deux voies parallèles rectilignes ont été créées à l'extérieur des limites du domaine des Sulpiciens. Le chemin de Misère (rue Lajeunesse) et la montée Saint-Michel (boulevard Saint-Michel) ont été créés en 1788¹¹. Au sud cependant, une section de la route sinueuse subsistait à la fin du XVIII^e siècle entre le chemin des tanneries du Plateau Mont-Royal et la Petite Côte Saint-Michel (boulevard Crémazie). Le chemin des tanneries a structuré l'embryon de la future avenue du Mont-Royal, tandis que la route des carrières a plutôt suivi l'exploitation du calcaire gris jusqu'à la côte de La Visitation (boulevard Rosemont).

Le grand chemin de traverse de l'île révèle un pan méconnu de l'histoire de Montréal. Son tracé d'origine autochtone, le rôle structurant qu'elle a joué dans le développement de la seigneurie et le témoignage exceptionnel du scientifique Pehr Kalm, méritent qu'on lui attribue une place de choix dans le récit historique de la ville.

10 J. Rousseau et G. Béthune, op. cit., pages 470-471.

11 Registre des procès-verbaux du grand voyer René-Amable Boucher de Boucherville, 1785-1801, BAnQ Vieux-Montréal, cote : CAQUEBEC E2-SA1-D2.

Le murmure des lieux de mémoire et le chant des pierres

Yvon Gagnon

Photos: Jacques Lebleu

Ahuntsic-Cartierville, une mosaïque d'histoires gravées dans sa pierre grise. Les murmures des âmes qui l'ont habitée sont transportés par le bruissement de la rivière des Prairies. Ici, le passé et le présent s'entremêlent dans un ballet incessant de transformations urbaines, se nichent des lieux qui transcendent leur simple matérialité pour devenir des réceptacles de la mémoire collective. Non pas à la mémoire fugace et subjective de tout un chacun, mais à la mémoire commune, celle qui façonne les personnalités et les identités rassembleuses. Nous nous proposons de plonger dans les strates mémorielles d'A Huntsic-Cartierville, pour y déceler la richesse de ses patrimoines, tant matériel qu'immatériel. Il ne s'agit pas tant d'une énumération exhaustive que d'une invitation à percevoir ce quartier comme un palimpseste où chaque pierre, chaque recoin, chaque récit chuchote l'histoire de ceux qui l'ont habitée, façonnée et rêvée.

Ces lieux de mémoire, comme le soulignait Pierre Nora¹, ne sont pas des espaces inertes, loin de là. Ils sont des « unités significatives », des endroits où « la mémoire s'est cristallisée et s'est réfugiée », souvent par défaut, en l'absence d'une tradition vive. Ils sont ce qui reste quand les foyers de mémoire, les sociétés et les institutions ont disparu. Dans le monde contem-

1 Pierre Nora, *Les lieux de mémoire*, Paris, Gallimard, collection Quatro, tome I, II, III, 1977



1558 à 1564, boulevard Gouin Ouest



Station de pompage Lavigne
4799, boulevard Gouin Ouest



Vestige d'une ancienne passerelle
Île Perry

porain, marqué par l'accélération du temps et l'effacement des moments de réflexion, la disparition des anciennes sociabilités et la marchandisation de l'espace, l'obligation d'identifier et de préserver les lieux de mémoire devient impérative pour préserver nos liens avec notre passé commun. Il va sans dire que le territoire d'Ahuntsic-Cartierville, par son histoire unique et complexe en regard de l'immensité des Amériques, offre un terrain d'exploration particulièrement fertile pour cette quête. Du choc des premières rencontres des peuples autochtones, de l'arrivée des Sulpiciens, des premiers colons, à l'arrivée du tramway, de l'urbanisation et des vagues d'immigrations successives, chaque époque a laissé des traces, parfois tangibles, parfois enfouies, qui composent le grand récit de ce quartier.

Mais comment appréhender cette mémoire tentaculaire? Comment distinguer ce qui relève de l'anecdote ou du simple fait historique, de ce qui devient un véritable lieu de mémoire, chargé de sens et d'émotion pour une collectivité? C'est là que réside toute la subtilité de l'entreprise. Un lieu de mémoire n'est pas qu'un monument; il peut être un musée, un document, une fête, une chanson, une figure emblématique. Il est un objet symbolique où la mémoire se condense, se manifeste, et se transmet. Et pour comprendre cette transmission, il est essentiel de considérer le mariage indissoluble entre le patrimoine matériel et le patrimoine immatériel. Le premier, tangibles, se composent des édifices, des artefacts, des paysages. Le second, intangible, englobe les traditions orales, les rituels, les savoir-faire, les expressions culturelles. C'est dans leur interaction constante que se révèle la pleine profondeur des lieux de mémoire. L'enjeu n'est pas de figer le passé, mais de l'intégrer au présent, de le rendre accessible et pertinent pour les résidents actuels et les générations suivantes.

Ce vaste espace du nord de l'île de Montréal est souvent perçu comme une *terra incognita*, le dortoir de la ville, pourtant il dissimule une profondeur historique et mémorielle in-

soupçonnée. Loin des clichés touristiques du Vieux-Montréal, Ahuntsic-Cartierville offre un microcosme fascinant pour explorer comment la mémoire collective se construit, se maintient et se transforme, à travers ses rues, ses parcs, ses institutions, mais aussi à travers les récits de ses habitants, leurs fêtes, leurs langues et leurs coutumes. C'est un quartier où la rivière des Prairies, les couvents anciens (celui des Sœurs de Miséricorde) les maisons modestes, les espaces en friche (le site de Montreal Works, 9500, boulevard Saint-Laurent) et les nouvelles constructions racontent ensemble une histoire plurielle, celle d'une collectivité en constante redéfinition. Son histoire, façonnée par l'eau, l'agriculture et l'urbanisation progressive, offre une myriade de récits.

Ce cadre bâti recèle un patrimoine architectural d'une richesse exceptionnelle. Il est le témoin privilégié des diverses strates de son développement. L'esprit des lieux de l'architecture domestique et des maisons patrimoniales d'Ahuntsic-Cartierville est un miroir des vies qui s'y sont déroulées. Dans la perspective des lieux de mémoire, ces maisons ne sont pas de simples habitations, car chaque agencement de fenêtres raconte à sa façon une partie de la quotidienneté de nos prédécesseurs. Elles sont dépositaires de vies passées, des symboles des évolutions sociales et économiques, et des ancrages tangibles pour la mémoire collective de ses habitants. Ainsi, chaque maison a sa propre histoire, ses joies et ses peines, ses repas partagés, ses enfants qui grandissent, ses fêtes et ses moments de recueillement. Elles sont les témoins silencieuses des évolutions familiales et sociales. Il ne s'agit pas de l'uniformité des quartiers ouvriers du centre-ville, ni de l'opulence des résidences bourgeoises de l'ouest de l'île, mais d'une diversité qui reflète la transition d'un territoire rural à une banlieue, puis à un quartier intégré à Montréal.

Quant au cœur historique du quartier, notamment autour du Sault-au-Récollet et du boulevard Gouin, il abrite les plus

anciennes demeures. Ici, l'architecture domestique témoigne des origines rurales et agricoles d'Ahuntsic. On retrouve des maisons de pierres aux proportions modestes, souvent à un ou un étage et demi, avec des toits à forte pente et des pignons, caractéristiques de l'architecture vernaculaire québécoise des XVIII^e et XIX^e siècles. Ces maisons étaient conçues pour la vie en campagne, souvent accompagnées de dépendances (granges, étables) aujourd'hui disparues ou transformées. La Maison Persillier-Dit-Lachapelle, citée immeuble patrimonial, en est un exemple éloquent, avec sa pierre calcaire grise et son allure néoclassique modeste du début du XIX^e siècle. Ces résidences évoquent la vie des colons, des cultivateurs et des pêcheurs, et l'esprit des lieux y est imprégné du labeur et de l'autosuffisance d'antan. Elles nous rappellent la diversité des modes de vie qui ont façonné le quartier : du cultivateur du Sault-au-Récollet au bourgeois de Saraguay, en passant par la famille ouvrière ou de classe moyenne qui a trouvé sa place dans les nouveaux développements.

En se promenant dans les rues d'Ahuntsic-Cartierville, on peut lire cette histoire à travers les façades, les toits, les lucarnes. C'est une mémoire à fleur de peau, accessible à tous, qui invite à la contemplation et à la reconnaissance de la richesse d'un patrimoine souvent sous-estimé dans sa dimension quotidienne. Ces maisons sont, au fond, les garde-mémoires du commun, les réceptacles des existences ordinaires qui, mises bout à bout, constituent l'étoffe même de l'histoire locale.

La rivière des Prairies est un lieu de mémoire fondamental, sans doute le plus ancien et aussi le plus structurant d'Ahuntsic-Cartierville. Longtemps voie de communication pour les Autochtones, puis pour les coureurs des bois et les missionnaires, elle est le berceau du peuplement de ce secteur. Ses rives sont les témoins de la présence autochtone, de l'établissement des premiers colons, de la construction de moulins et de ponts. Les rapides de la rivière des Prairies ont longtemps été un obstacle à la navigation, mais aussi une source d'énergie et de vie. L'ancien Sault-au-Récollet, aujourd'hui en grande partie inondé par le barrage Simon-Sicard, était un lieu de passage obligé et dangereux.

Le patrimoine immatériel y est lié aux légendes de portage, aux récits de courage des cageux, des voyageurs et des chants des canotiers. Les vestiges des moulins de l'île de la Visitation, la maison du Meunier et la maison du Pressoir sont les témoins de l'activité économique liée à la rivière. Ils sont autant de supports matériels qui rappellent le passé agro-industriel du quartier. Les promeneurs, les cyclistes, les pêcheurs recréent chaque jour un lien avec cette voie d'eau nourricière, inscrivant de nouvelles couches de mémoire dans le paysage.

La préservation et la valorisation des lieux de mémoire, tant matériels qu'immatériels, représentent un défi constant dans une ville en perpétuelle mutation. L'urbanisation rapide, l'embourgeoisement, la démolition de bâtiments anciens au profit de nouvelles constructions, et la perte progressive des savoir-faire traditionnels menacent parfois l'intégrité de ces lieux. Cependant, Ahuntsic-Cartierville témoigne également d'une prise de conscience croissante de l'importance de ce patrimoine.

Des initiatives citoyennes, des organismes de préservation du patrimoine comme la SHAC et l'AVHSR, les efforts des municipalités visent à documenter, protéger et faire revivre ces lieux. La mise en valeur des parcs historiques, la réaffectation intelligente de bâtiments anciens, la création de circuits patrimoniaux, et la promotion des arts et traditions populaires sont autant de stratégies pour maintenir vivante la mémoire. L'enjeu n'est pas de figer le passé, mais de l'intégrer au présent, de le rendre pertinent pour les générations actuelles et futures. Les lieux de mémoire ne sont pas seulement des témoins du passé; ils sont des outils pour comprendre notre identité, nos racines et notre évolution. Ils nous rappellent que nous sommes les héritiers d'une histoire complexe et les acteurs de sa continuité.

En conclusion, explorer les lieux de mémoire dans le quartier Ahuntsic-Cartierville, c'est s'engager dans une archéologie des sensibilités. C'est apprendre à lire les traces du passé dans le paysage urbain, à écouter les échos des voix anciennes dans le brouhaha contemporain, et à sentir la pulsation d'une mémoire collective qui ne cesse de se réinventer. À l'image des lieux de mémoire de Pierre Nora, ces points d'ancrage sont des balises essentielles pour naviguer dans le temps, comprendre d'où nous venons et mieux envisager où nous allons, tout en célébrant la richesse inépuisable de notre patrimoine, qu'il soit de pierre ou d'esprit.

1105-1125, boulevard Gouin Est,
Ancien Externat Sainte-Sophie



Denyse Guay

De la Grande Allée à l'université Parcours d'une femme déterminée

Hélène Cossette

Si les femmes sont aujourd'hui plus nombreuses que les hommes à détenir un diplôme universitaire, il en allait tout autrement pour celles de la génération de Denyse Guay. « L'université, c'était pour les hommes », rappelle cette dame née en 1926, qui vient tout juste de célébrer son 99^e anniversaire lors de la parution de ce 18^e bulletin de la SHAC.

Avant-dernière d'une fratrie de quatre filles et deux garçons, sans compter deux enfants décédés en bas âge, elle est témoin d'un événement déterminant pour l'avenir de sa très intelligente grande sœur Françoise, de 9 ans son aînée.

À la fin de sa scolarité à l'école Sainte-Marguerite-Marie, raconte-t-elle, la Sœur Saint-Bernard est venue à la maison pour tenter de convaincre ses parents de lui permettre de poursuivre des études supérieures. Malgré l'avis de la religieuse, ses parents refusent, car ils avaient besoin d'elle à la maison. « Jusqu'à son mariage, sa vie, c'était faire de la couture pour habiller ses sœurs », se désole-t-elle.

Jeunesse sur la Grande Allée

Denyse garde cependant de bons souvenirs de sa propre jeunesse à Ahuntsic, où elle a vécu jusqu'en 1955. Sa famille habite d'abord sur l'avenue Péloquin, puis s'installe au 10 607 de la prestigieuse Grande Allée, où l'on ne construisait que « des maisons bien faites et de bon goût. »¹

Denyse se rappelle d'être allée voir l'excavation de la future maison familiale avec son père, un voyageur de commerce qui



Denyse Guay, avril 2025. Photo : Jacques Lebleu

Denyse Guay, jeune femme vers 20 ans

Courtoisie de M. Yves Archambault

avait bien réussi en affaires. « On est arrivés alors que la rue commençait à se développer sur la terre que Monsieur Bock avait acquise pour y vendre des lots résidentiels. Tout le monde allait lui payer son terrain, tant par mois, en monnaie sonnante et trébuchante », confie-t-elle.

1 Site de la Commission de toponymie du Québec https://toponymie.gouv.qc.ca/ct/ToposWeb/Fiche.aspx?no_seq=327402

Enfant, son milieu de vie comprend la Grande Allée, de Gouin à Prieur, l'école Sainte-Marguerite-Marie sur Laverdure, qu'elle fréquente jusqu'en 6^e année, et la bibliothèque publique des Dames du Sacré-Cœur sur Gouin, où elle se rend avec ses grandes sœurs et prend goût à la lecture.

Elle n'avait pas le droit d'aller jusqu'à la rue Fleury, continue-t-elle. « C'était trop loin. Au-delà, c'était des champs. » Elle se souvient aussi qu'il y avait encore des animaux de ferme dans le voisinage, dont la vache de monsieur Turcotte qui broutait du foin sur la Grande Allée.

Dans ses souvenirs, les enfants étaient gâtés sur la Grande Allée. « On a eu un club de tennis financé par un mécène au coin de la rue Prieur pendant plusieurs années », cite-t-elle en exemple. À l'adolescence, Denyse fait de grandes excursions à vélo avec ses voisines le long du boulevard Gouin jusqu'à Sainte-Genève. « On aimait s'arrêter le long des belles résidences pour se faire photographier comme si on habitait là. » Elle se souvient aussi avoir pris le tramway, qui allait jusqu'à Cartierville à travers champs. « On l'appelait la boîte à savon. Il y avait une petite fournaise au milieu et des sièges en paille. »

En guise de formation de niveau secondaire, l'adolescente étudie au couvent Jésus Marie d'Outremont, puis au couvent des Sœurs Sainte-Anne à Lachine. Elle étudie aussi les « arts ménagers » à l'école ménagère provinciale. « C'était ça les cours qui étaient accessibles aux femmes à l'époque », fait-elle remarquer.

Monter vers l'instruction

Mais la jeune femme a de l'ambition. Inspirée par la réussite de cousines très en avance sur leur temps, dont la célèbre Jehane Benoît, qui avait étudié à Paris dans les années 20, avant de faire sa marque dans le milieu de la gastronomie québécoise, Denyse aspire elle aussi à poursuivre ses études. Or, très peu de portes s'ouvrent alors aux femmes dans les universités au Québec.

Des cours du soir sont cependant offerts à tous, notamment à l'Université de Montréal, dont le nouveau campus est en construction depuis 1931 sur le versant nord du mont Royal. Au début des années 40, on y accédait encore par un sentier en pente, se souvient-elle. « Je montais le soir pour suivre des cours, et dans ma tête, je me disais : je monte vers l'instruction! C'était excitant! J'avais accès à l'université, même si c'était au sous-sol et en cours du soir. »

Elle participe aussi activement aux activités de la Société



Mme Guay en 1980.

Photo: Henri Rémillard. BAnQ E6S7SS1P800023_004

d'études et de conférences (SEC), un organisme voué à l'épanouissement culturel des femmes. Elle est notamment fascinée par le philosophe Jean-Paul Sartre, invité comme conférencier par la SEC en 1946.

Reine du foyer

En 1947, le mari de sa sœur Gisèle lui présente Jean-Jacques Archambault, un jeune ingénieur à l'avenir prometteur avec lequel il avait étudié à la Polytechnique. Ce dernier connaîtra de fait une carrière remarquable chez Hydro-Québec, où il s'illustrera comme concepteur de la technologie du transport de l'électricité à très haute tension à 735 kilovolts.

Elle l'épouse en 1949 à l'église Saint-Nicolas sur la rue Laverdure, à l'âge de 22 ans. Mettant ses ambitions en veilleuse, elle devient alors « reine du foyer », comme la majorité des Québécoises mariées de cette époque.

Le jeune couple emménage d'abord sur la rue Kelly (Hen-

ri-Bourassa aujourd'hui), puis sur l'avenue d'Auteuil. De cette union naîtront deux enfants : Yves, en 1951, et Marie-France, en 1955, année où la famille quitte Ahuntsic pour s'établir à Duvernay.

En 1964, la famille part pour le Maroc, où Jean-Jacques enseignera le génie électrique à l'École Mohammadia d'Ingénieurs à Rabat. Pendant ses trois années à l'étranger, Denyse voyage beaucoup et constate que les expatriées européennes qu'elle fréquente sont bien plus éduquées qu'elle. « Ça me taquinait un peu », avoue-t-elle.

Retour aux études

Rentrée au pays, elle décide de retourner aux études, à l'âge de 43 ans. N'étant pas admissible à l'université avec sa faible scolarité, elle s'inscrit, en 1968, au Cégep du Vieux Montréal, ouvert cette même année dans la foulée du rapport Parent pour démocratiser l'accès à l'éducation. « On acceptait les adultes sans preuve de diplomation antérieure, souligne-t-elle. Ça a été ma chance de pouvoir retourner à l'école! »

Bien qu'il lui manque quelques crédits au terme de sa formation collégiale, elle réussit à faire valoir ses diplômes et cours du soir pour être admise en droit à l'Université de Montréal, puis en maîtrise en *common law* à l'Université McGill.

Elle pratique ensuite le droit pendant une vingtaine d'années, principalement dans le cadre de la révision du Code civil du Québec, une tâche monumentale étalée sur plusieurs années.

Avocate à l'Office de la révision du Code civil, elle se bat notamment pour que les femmes conservent leur nom de naissance après leur mariage. Entrée en vigueur en 1981, cette réforme permettra en outre aux femmes de transmettre leur nom de famille à leurs enfants, éliminant du coup la notion dépassée « d'enfant illégitime » de l'ancien Code civil.

Après le dépôt du rapport final de l'Office de la révision du Code civil en 1978, Denyse Guay intègre la fonction publique. Au ministère de la Justice à Québec, elle poursuivra les travaux requis en vue de l'adoption du nouveau Code civil du Québec, qui se concrétisera en 1991. Elle sera ensuite juriste chez le Protecteur du citoyen à Montréal, jusqu'à sa retraite à l'âge de 70 ans.

Aujourd'hui encore, Denyse ne sait pas si sa sœur Françoise, décédée en 2003, était restée amère de ne pas avoir pu étudier. « Mais elle s'est toujours montrée pleine de considération pour moi qui avait réussi à le faire », laisse-t-elle tomber.

Texte rédigé par Hélène Cossette à partir de l'enregistrement d'une entrevue réalisée par Jacques Lebleu le 11 avril 2025 et du document « Mémoires d'outre-tombe et des vivants. Portraits des familles Guay et Cardinal » rédigé par Yves Archambault.

Dans les archives photographiques



Portrait d'une jeune fille non identifiée,
Cartierville, Québec, vers 1911
Photographe : Dosithée Ouellette.
Épreuve à la gélatine argentique.
Collection du Musée McCord Stewart
M2017.46.2.5381

Les moulins du Haut-du-Sault

Céline Ménard

B. Sc. Géographie et
M. Aménagement du territoire et développement
régional

L'année 2026 marquera le 300^e anniversaire de la mise en service d'une série de moulins situés à proximité de l'île de la Visitation. Ce site, dont certains éléments font toujours partie du paysage du village du Sault-au-Récollet, vous livrera tous ses secrets au cours de la prochaine année. Les moulins de la Visitation, bien qu'ils soient demeurés en activité jusqu'au milieu du XX^e siècle, ne furent pas les seuls, grâce à la force motrice de la rivière des Prairies, à contribuer au peuplement du nord de Montréal. Alors, laissez-moi vous raconter brièvement la petite histoire des moulins du Gros-Sault (secteur Bordeaux) et du Crochet (Laval-des-Rapides, Laval).

Le moulin du Gros-Sault

Peu après le début du XVIII^e siècle, les Messieurs de Saint-Sulpice entreprirent de concéder des terres dans la partie de la grande paroisse du Sault-au-Récollet qu'on allait désigner po-

ulairement sous le nom de « Haut-du-Sault », qui deviendra plus tard le village de Bordeaux.

Entre 1717 et 1748, 45 colons s'établirent sur autant de terres. En 1726, l'arpenteur René de Couagne pria l'un de ses confrères de borner la terre numéro 405. Cette parcelle présentait un avantage très particulier : elle s'avancait quelque peu dans la rivière, formant une pointe coupée par une coulée qui en faisait un îlot lors des crues printanières. Prévoyant, l'économiste du Séminaire réserva aux seigneurs de l'île de Montréal le droit de reprendre éventuellement cette partie du lot pour y construire un moulin.

Soixante-dix ans plus tard (1797), les Messieurs invoquèrent cette clause et l'arpenteur Louis Guy borna à cette fin un terrain de six arpents. En mars 1798, Antoine-Alexis Molin, PSS, en sa qualité d'économiste, confia la construction d'un moulin à un entrepreneur et farinier de Lachine, Joseph Barbeau, à qui il offre à bail l'exploitation du futur moulin. Et le mois suivant, ce même ecclésiastique confia à un entrepreneur de Saint-Laurent, Louis Gauthier, la tâche de transformer la coulée en un canal d'amenée. C'est ainsi qu'à partir de 1801, le moulin du Gros-Sault entreprit de moudre les grains des censitaires.

L'un des deux propriétaires expropriés pour la construction du moulin, Joseph-Marie Picard, s'implantera malgré tout sur la partie de terre qui lui reste, et l'une de ses filles, Julienne, épouse en l'église de La Visitation, le 12 mai 1801, le garçon-meunier Louis Ménard. Ce dernier, originaire de Contrecoeur, sera à l'origine de la lignée des Ménard¹ de Bordeaux!

1 Ménard dit Saintonge



Moulin du Crochet en 1928. Photographie : Edgar Gariépy
Archives de Montréal, Fonds Edgar Gariépy, BM042-Y-1-P1606
Le titre donné par le créateur est *Photographie du moulin du crochet à l'Abord-à-Plouffe, Laval, prise à partir du quartier Bordeaux à Montréal. À l'arrière-plan, on y aperçoit la coupole de la prison de Bordeaux et de la fumée s'échappant d'une cheminée.*



Moulin du Gros-Sault
Source : Le Moulin du Gros-Sault, article de Robert Prévost
Le Samedi, 30 octobre 1937. La photo se trouve en page 9

En 1826, le meunier Barbeau décède et ce n'est nul autre que Paschal Persillier dit Lachapelle qui est choisi comme nouveau locataire. Cependant, en 1837, le moulin est vendu à un riche marchand de tabac de Montréal : Charles Perry. Ce dernier décède en 1845 et sa veuve, Catherine Smith et leur fils, Georges-Lafayette Perry, en deviennent copropriétaires. Malheureusement, ils se retrouveront en difficulté financière à la suite d'un emprunt contracté en 1867 pour effectuer d'une part, des réparations au moulin et d'autre part, y ajouter des équipements pour carder et fouler la laine.

C'est ainsi que le 9 juillet 1878, le moulin du Gros-Sault fait l'objet d'une vente aux enchères sur le parvis de l'église du Sault-au-Récollet. On l'adjugea alors à la détentrice de l'hypothèque : la Compagnie de prêts et de dépôts du Bas-Canada. Le moulin fut par la suite loué à deux ou trois meuniers jusqu'à ce que Philius Prévost prenne la relève en 1882. Les frères Philius et Jean-Baptiste Prévost s'en partageront ensuite, conjointement ou individuellement, la location avec promesse de vente de la compagnie propriétaire. Finalement, le 20 janvier 1891, Jean-Baptiste Prévost achète le moulin et le revend le même jour à un agent d'immeubles, Thomas Drummond, *for good and valuable consideration*.

L'année suivante, le 31 mai, Drummond vend le moulin et ses dépendances à la Dominion Construction Company qui, trois jours plus tard, en fait de même à l'endroit de la Montreal Water & Power Company, toujours sans mention de prix.

Puis, en 1893, le solide moulin du Gros-Sault tombe, bien inutilement d'ailleurs, sous le pic des démolisseurs. La Montreal Water & Power Company, qui avait acheté le site pour y créer un important réservoir afin d'alimenter en eau plusieurs municipalités de l'île de Montréal, abandonne son projet. En définitive, ladite compagnie n'aura réussi à y construire qu'une longue jetée prolongeant l'île Perry vers l'aval, refermant presque complètement, la vaste baie s'ouvrant en face d'où sera construite, plusieurs années plus tard, la prison de Bordeaux².

Moulin du Crochet

Sur la rive nord de la rivière des Prairies, s'élevait, jusqu'en 1929, un autre moulin lui aussi alimenté par les fougueux rapides du Gros-Sault. À l'instar des Sulpiciens de Montréal, le Séminaire de Québec, dernier seigneur de l'île Jésus, s'était réservé, dès 1722, un site sur lequel il fit ériger un premier moulin à farine, qu'il remplaça en 1807 par le moulin du Crochet.

Avec ses 100 pieds sur 50, ses deux étages et demi, son toit rouge et ses deux cheminées, cette imposante meunerie contenait deux logements, un premier pour le meunier et un second pour accueillir le manoir seigneurial, rôle qu'il assumait jusqu'en 1832.

Le moulin du Crochet, tout comme les autres moulins des environs, doit composer avec la concurrence. Question d'améliorer sa rentabilité, on lui adjoint un moulin à scie. Malgré tout, en 1890, le Séminaire de Québec vend sa propriété au meunier François Lavoie qui, de son côté, le revend en 1895 aux Sœurs du Bon-Pasteur. Cette congrégation vient de prendre charge de la nouvelle prison des femmes de la rue Fullum à Montréal et cherche un endroit isolé pour loger séparément des adultes les orphelines et les délinquantes qui leur sont confiées. On rebaptisa alors Maison de Lorette le moulin du Crochet devenu une école industrielle pour filles. Vers 1915, les sœurs firent construire un peu plus loin le Monastère du Bon-Pasteur (aujourd'hui Centre jeunesse de Laval) pour loger plus adéquatement cette clientèle venue d'un peu partout au Québec.

Finalement, en 1929, les sœurs vendent l'ancien moulin à la « Montreal Island Power Company », le constructeur de la centrale hydroélectrique située un peu en aval sur la rivière des Prairies; la montée prochaine des eaux rendra le bâtiment inutilisable³.

Conclusion

De ces deux moulins hydrauliques, il ne reste, pour ainsi dire, aucune trace. L'île Perry, où s'élevait autrefois le moulin du Gros-Sault, est toujours accessible comme aire de pique-nique attenante au parc de la Merci, mais aucune signalisation ne permet de soupçonner l'existence passée d'une telle installation en ces lieux. Du côté de l'île Jésus, seul un moulin à vent miniature, érigé à l'entrée du parc Gagné, rappelle l'existence du moulin du Crochet.

De cette époque, il ne nous reste que les ruines de l'enfilade des moulins de l'île de La Visitation, qui souffre en ce moment d'un énorme déficit d'entretien au risque même de voir disparaître à tout jamais la trace de ces géants. Moteur économique de la colonisation, ils ont su assurer la survie puis le développement des communautés locales. Aurons-nous assez de cœur au ventre pour en garantir la mémoire?

2 Prévost, R (1997). *Le Gros-Sault de la rivière des Prairies*, Histoire-Québec, 3(1), 35-38.

3 Lavoie Claude, « Histoire de Laval-des-Rapides » *L'Envol*, automne 2017, 10-11.

À l'Abord-à-Plouffe et sur l'île de la Merci **Scènes de crime dans les écrits de Jacques Ferron et d'Élise Turcotte**

André Campeau
Anthropologue

« Aucune société n'est fondée sur la possibilité illimitée » de s'entretenir.¹ Dans toute société, une « loi sociale se fait le garant d'un certain nombre d'équilibres » dans les rapports sociaux :² des liens de confiance sont nécessaires pour mener une vie paisible, ordinaire, dans un monde construit en société. Le propre de l'anthropologie sociale est de découvrir les agencements de rapports sociaux, de même que les « matrices » (qui sont des structures et des systèmes) encadrant les affects des êtres humains. Autrement dit, trouver ce qui fait société et maintient la paix en société.

« La violence n'est pas un trait de caractère, isolé et isolable, propre à la nature de l'espèce humaine : elle est le produit, le plus souvent concerté et organisé de mélanges détonants, à chaque fois particuliers, des différents affects élémentaires » des humains en présence. On parle de « matrices de la violence » pour cerner le sujet humain quand il est manipulé par des manifestations de violence sous les dispositifs d'un régime. Dans les rapports sociaux, « la violence intervient dans des interstices non réglés » entre les positions sociales, que ces positions soient repérables dans une maison ou dans une

localité.

Les anthropologues demeurent prudents avec cette notion et préfèrent la « description précise des expériences vécues et des faits auxquels » elle renvoie. Ils exercent leur réflexivité éthique et politique pour tenter de préserver « l'humanité des personnes en cause ». Il n'est pas étonnant de les voir emprunter le détour de la littérature dans l'optique d'une re-problématisation. Ils proposent parfois une distinction analytique entre « violence physique » et « violence symbolique ».

Alors que la violence physique est une atteinte au corps de l'autre, la violence symbolique a trait à une emprise sur l'autre. La négation de l'autre (sa singularité, sa spécificité, sa dignité, son espace, son temps) induit une logique de mépris et d'intolérance envers cet autre. La violence manifeste ses effets en privant l'autre de son autonomie. Or, les ressorts d'une telle situation sociale ne sont souvent ni apparents ni compréhensibles pour les personnes impliquées. Les moyens de s'en sortir non plus, notamment parce que les conditions d'une transformation des rapports sociaux demeurent opaques à leurs yeux.

La perspective mise de l'avant par Françoise Héritier laisse de côté la violence structurelle. L'inégalité, la pauvreté et la discrimination créent inévitablement des déséquilibres de structure dans certains rapports sociaux, accentuant les écarts. L'ordre social est en cause quand il y a violence structurelle, ce qui peut l'invisibiliser ou la banaliser, mais surtout contribue à reproduire les inégalités. Il n'est pas question de relations entre deux groupes ou deux personnes comme dans les autres formes de violence, mais de ce qui traverse et hiérarchise la société.

Dans les écrits de Jacques Ferron et d'Élise Turcotte recensés ici, la maison au centre du récit est installée dans une localité, l'Abord-à-Plouffe³ chez l'un et Bordeaux chez l'autre. Faisons connaissance avec ces deux écrits de la littérature québécoise.

Une maison de l'Abord-à-Plouffe

En réécrivant le conte de la Chaperon rouge, Jacques Ferron pose une filiation entre trois femmes installées dans deux maisons. L'une, probablement dans Bordeaux, est constituée

1 Françoise Héritier, 2003, « Les fondements de la violence. Analyse anthropologique », dans *Mélanges de l'École française de Rome, Italie et Méditerranée*, 115/1 : 399-419. Les citations d'introduction sont tirées de cet article.

2 Par rapport social, j'entends cette part de relations hiérarchiques, encadrées, instituées dans une société, tels que le rapport homme/femme (dans un couple ou en société). Les rapports ne sont pas aménagés de la même façon d'une société à l'autre.

3 À ce propos : Jacques Lebleu, 2023, « De l'Abord-à-Plouffe à Cartierville sans traverser la rivière », *Au fil d'Ahuntsic, Bordeaux, Cartierville*, Bulletin 14, 30-32.

Jacques Ferron et masque shino - 8 mai 1966

Photo : Robert Millet

Archives de Montréal

P179-Y-01-03-01-P032



Élise Turcotte, récipiendaire en 2024 du

Grand Prix du livre de Montréal

Photo : Valérian Mazataud,

Le Devoir



par un père commis voyageur, qui ramène de l'Ontario un chien puis de la margarine, une mère qui envoie sa fille visiter sa mère à l'Abord-à-Plouffe et une petite qui devient jeune fille. La grand-mère, libérée d'un homme autoritaire, habite seule sa maison. Lors des visites de la petite fille (sa « préférée »), la grand-mère la cajole : elles se ressemblent, par une « petite gerçure » au niveau du cœur « que la solitude, loin de guérir » approfondit.

L'agression vient de l'extérieur, n'est donc pas institutionnelle : un « coquin »⁴ s'introduit dans la maison, enferme la grand-mère dans un placard, et attend la jeune fille en disant : « la fillette entrera sans permission, de même je la cueillerai ». Le chien qui accompagne la fille pour la protéger, refuse de se laisser attacher à distance de la maison, prend un chemin différent (elle par le parc Belmont, lui par le pont) et déloge le coquin de la maison en le poursuivant, ce qui libère la grand-mère de l'emprise de l'intrus et protège la fille. La jeune fille apporte la margarine à sa grand-mère maternelle : elles tombent dans les bras l'une de l'autre. « Le chien et le coquin ne formaient qu'un loup », écrit Ferron.

Ce conte n'en est pas un parce qu'il transgresse la règle de l'indétermination géographique et historique en désignant la localité urbaine où l'action se passe. La mention du parc Belmont, voisin du pont Lachapelle qui franchit la rivière des Prairies entre Montréal et Laval, situe aussi les événements dans le temps : le parc d'attractions est opérationnel entre 1923 et 1983. Autre détermination : la margarine, inventée au 19^e siècle, devient populaire au 20^e siècle. L'auteur conserve le « loup », figure mythique du conte original, devenu hybride, moitié coquin, moitié chien. N'ayant plus de maison où perpétrer son crime, le coquin devient loup-garou : un homme violent dans la localité urbaine.

Dans le conte, la filiation est le lien social qu'une mère tente de préserver entre sa mère et sa fille (sur trois générations donc). Elles habitent des maisons où les hommes (3) ne cohabitent pas vraiment avec elles : ils sont, soit décédé (le mari autoritaire de la grand-mère, un exclu), soit absent (le père commis voyageur, un non inclus), soit intrusif par effraction (le coquin du conte). Il y a une opposition de structure entre le père qui ramène à la maison, nourrit les siens, et le coquin qui pénètre dans la maison, abuse les autres.

La grand-mère est séquestrée par un homme qui s'est aussi approprié ses vêtements. L'appropriation de ce qui protège

⁴ Tel est le terme utilisé par l'auteur.

cette femme et l'enfermement de celle-ci dans un endroit exigu sont deux actes qui attestent d'une violence physique. Elle est exercée sans lien institutionnel entre les personnes (mariage). La domination vient du dehors : le coquin recueille sur la rue des renseignements utiles pour piéger la grand-mère et la Chaperon rouge. Il joue sur le déséquilibre entre les positions. Il installe le piège dont il est le mécanisme. La médiation du chien inverse le processus de domination.

Une maison dans Bordeaux

Le roman *L'Île de la Merci* d'Élise Turcotte se déroule dans l'espace urbain de Bordeaux, Québec, à l'été 1994, durant les vacances scolaires. L'Île Perry, surnommée l'île aux Fesses, devient l'Île de la Merci dans le roman du même nom.⁵ Ce roman est centré sur une jeune fille qui se prénomme Hélène. Elle a quinze ans.⁶ Le récit relate son autoconstruction réflexive (ou subjectivation), face à un enchevêtrement de tensions sociales, familiales.

Élise Turcotte donne à voir les relations de la jeune Hélène avec sa mère Viviane, son frère Samuel, sa sœur Lisa, son père Robert. Elle est l'aînée de la fratrie dont elle a la charge au cours de l'été : filiation et fratrie s'interpellent « dans la maison blanche de la rue Saint-Réal, au bord de la rivière des Prairies, tout près de l'Île et de la voie ferrée, pas loin non plus de la prison de Bordeaux » (p. 14). Hélène, déambulant dans les rues avoisinantes, animée par un dialogue intérieur, est attentive à son corps-dans-le-monde.

Les mots « pauvre », « tromperies et fautes » décrivent la maison (p. 25) où le « lien fondamental » entre le père « conquis par le monde extérieur » et la mère « séparée des êtres » intérieurs, est rompu (p. 26). Leur « incompréhension (...) est partout autour d'eux » (p. 29). Il y a plus. Les deux sœurs sont « assez vieilles » (id.) pour faire leur lit et pour rester seules. Or, la vie est un « danger constant » et la « menace (est) inscrite, avec la peur, dans le corps » des filles.

Un emploi d'été dans un garage voisin dédouble la vie d'Hélène qui « oscille entre les deux mondes » (p. 45) : maison et travail. Sa chambre à la maison et l'atelier au fond du garage sont à l'ordre. Or, dans la localité de Bordeaux, « quartier étriqué (...) petit » où « ses deux vies sont liées », un événement la « poursuit » : « on vient de retrouver le

cadavre d'une jeune fille de quinze ans » sur l'Île de la Merci. Cet événement « est logé en elle, comme un gène » (p. 47-48) : « *Et si c'était moi?* » (p. 51), se demande-t-elle à propos du meurtre de Marie-Pierre. Le corps « méconnaissable » (p. 56), « mutilé » (p. 62), a été trouvé « près de la maison » (p. 59). Hélène se demande : « *Pourquoi elle et pas moi?* » (p. 63).

Après avoir pensé se réfugier au garage d'Émile et d'Huguette où elle travaille et où les nouvelles circulent en permanence, Hélène opte pour faire face au monde. Elle entre dans la salle de boxe qui avoisine la maison; elle observe un combat, et le lendemain, vient voir la séance d'entraînement d'un boxeur, Martin. Rejetée par lui, elle sort du quartier, même si « elle a l'impression de courir un danger » (p. 105), pour aller dans Villerey, à l'école de Marie-Pierre où se tient une cérémonie. Elle rencontre un ami de Marie-Pierre : Thomas. La volonté de savoir, plus que le désir, anime Hélène.

Son frère Samuel et sa sœur Lisa sont coprésents dans le dialogue intérieur, interlocuteurs à propos de leur vie commune, dans-la-maison et hors-de-la-maison. Lisa est une jeune fille qui s'ennuie à mourir (p. 150). Hélène raconte à sa sœur la déconvenue dans la chambre de Thomas. Puis, elle invite Thomas. Il rencontre les membres de la famille. Les deux jeunes vont marcher dans l'Île, devenue cimetière de Marie-Pierre, après avoir été le lieu des amours des parents. Hélène interpelle le jeune homme à propos de Marie-Pierre dont elle a fait une énigme à résoudre. Ils vont dans la chambre de Thomas. « Tout doit venir de sa volonté à elle » (p. 163).

Hélène « a connu l'amour qui pour elle était le non-amour » (p. 198). Cet événement s'inscrit dans une sorte de flottement sur fond de reconstruction du grenier dans la maison où « l'impression d'insécurité » (p. 202), plane sur les relations familiales, au cours des jours précédant la rentrée scolaire. Jusqu'à ce que Lisa soit trouvée par Viviane, pendue dans le grenier en reconstruction. Samuel vient chercher Hélène au garage. Robert détache le corps de Lisa de la poutre. « Pour Lisa, les raisons d'être, ou les non-raisons, éclairent toujours de l'intérieur. (...) La non-raison de Lisa s'est éteinte avec elle » (p. 211), dans la maison. À la fin du roman, Hélène accompagne Samuel à l'école.⁷

5 À ce propos : Jean Poitras, 2019, « L'Île Perry », *Au fil d'Ahuntsic, Bordeaux, Cartierville*, Bulletin 6 : 14-15.

6 Cet été-là, la protagoniste aurait été en transition entre le Secondaire 3 et le Secondaire 4. Sans date de naissance, c'est plus difficile à établir. Élève du deuxième cycle du secondaire, elle aurait été inscrite à l'École Évangéline, au 11845, boulevard de l'Acadie.

7 Probablement à l'École François-de-Laval au 12050, avenue Bois-de-Boulogne.

Dans ce roman, l'agression imprègne la vie de la maisonnée, déjà perturbée par des relations difficiles entre conjoints, et la vie intérieure troublée de la protagoniste (Hélène), qui conteste sa position inférieure dans l'institution familiale. La violence physique perpétrée sur la personne de Marie-Pierre devient violence symbolique réfléchie par Hélène : l'agression meurtrière meuble la trame de son dialogue intérieur, qui cherche à se construire en dépit des perturbations. La figure du meurtrier n'est pas dévoilée : il est recherché mais pas retrouvé. Hélène a peu de moyens conceptuels et méthodologiques pour cerner les éléments du problème auquel elle est confrontée.

L'écart entre Hélène et Lisa (les deux sœurs) est celui entre la raison et la non-raison,⁸ entre l'expression de soi chez Hélène et la répression de soi chez Lisa, entre la présence au monde de l'une et l'absence au monde de l'autre, entre la violence symbolique qui touche Hélène et la violence structurelle qui suicide Lisa. Hélène sort de la maison vers le garage, la salle de boxe, l'école de Marie-Pierre, la chambre de Thomas. Lisa se replie sur la maison qui s'avère la structure qui la tue. À la fin, la non-raison se suicide.

Les deux écrits juxtaposés

Hélène et Chaperon rouge ne sont ni de la même époque, ni de la même classe sociale. Chaperon rouge n'a pas d'éducation formelle; Hélène fréquente l'école. Figure de conte, Chaperon rouge n'a pas de personnalité propre. Hélène, figure de roman, expose une vie intérieure complexe. Chaperon rouge se construit par identification (elle est portée), Hélène se construit par opposition (elle se comporte). Alors que Chaperon rouge s'inscrit dans une parenté, Hélène s'inscrit dans une société.

Les écrits évoquent une résidence où les femmes occupent l'espace domestique dont les hommes se tiennent plus ou moins loin. Le coquin pénètre dans la maison et en perturbe la vie et l'ordre, alors que le meurtrier sème le désarroi dans la localité (viol, mutilation, meurtre). Ce sont deux formes de coercition. La ligne qui sépare la sphère privée et la sphère publique ne protège pas les femmes. La maison n'est pas une protection en tant que telle.

Le mot violence, habituellement essentialisé par les auteurs,

n'apparaît dans aucun des deux écrits. Les auteurs pointent vers les relations où Chaperon rouge et Hélène interviennent pour ressaisir les éléments institutionnels dont elles sont le produit. À la différence de polars, où les figures de meurtrier sont éclairées, les deux écrits révèlent peu à propos des hommes violents, sinon que leurs agissements sont stratégiques et visent des femmes, soient jeunes, soient âgées.

La figure d'Hélène inverse celle de Chaperon rouge. Chaperon rouge se laisse conduire et renseigne le coquin. Hélène applique une volonté, manœuvre dans l'espace public et fait des efforts pour déployer une contre-attitude et déjouer la menace. Les deux figurations révèlent une structure micropolitique des rapports sociaux. De l'une à l'autre, la culture politique de la non-violence n'est pas la même. Chaperon rouge s'inscrit dans la filiation (la maison). Hélène s'inscrit dans la socialisation (l'espace public). Elle inverse sa position dans les rapports de genre (avec Émile, Martin, Thomas) et d'âge (avec sa mère), ce que Chaperon rouge ne fait pas.

Que dit l'anthropologie?

L'étude des violences par les sciences sociales ne date pas de longtemps. L'étude des violences sexuelles sous l'angle de l'inégalité est encore plus récente. Pourquoi? Il n'y a pas si longtemps encore, « la question de la condition des femmes n'avait pas à être posée ». Elle allait de soi. Quant aux « violences faites aux femmes et (aux) modes de coercition » qui les visent, ils étaient le plus souvent relégués et dilués sous d'autres thématiques de recherche sociale. Si cette préoccupation émerge depuis peu, elle demeure sous-estimée, comme si on pensait encore que cette violence est naturelle.⁹

Or, il n'en est rien. Posons les balises de la problématique :

- 1) « Le féminicide est propre à l'espèce humaine », et non aux autres espèces,
- 2) « tous les hommes ne sont pas violents envers les femmes, quel que soit leur système social »,
- 3) l'espèce humaine « présente une grande diversité d'organisations sociales », et toutes ne sont pas violentes envers les femmes.

En d'autres termes, l'espèce humaine n'est pas fondamentalement coercitive. Or, on sait qu'« il existe des idéologies de domination masculine qui incitent à être

8 Qui n'a rien à voir avec la déraison.

9 Les citations de ce paragraphe et des paragraphes suivants sont tirées de Pascal Picq, 2020, *Et l'évolution créa la femme : coercition et violence sexuelles chez l'Homme*, Odile Jacob. Lire aussi : Pascal Picq, 2022, *Comment la modernité ostracise les femmes : Histoire d'un combat anthropologique sans fin*, Odile Jacob.

coercitif ». Elles engagent les hommes à s'imposer aux femmes et à les dégrader.¹⁰

On peut faire le portrait de « l'homme coercitif », tout comme on peut faire ressortir la répartition des différents types de pouvoir qui contribuent à fabriquer un tel homme. Ce qui le caractérise procède d'idéologies, de systèmes de croyance et d'assentiment qui se justifient par des intérêts dits supérieurs. Or, des discours et des pratiques peuvent inverser de telles hiérarchies et justifications. Autrement dit, les femmes, les hommes et les sociétés n'ont pas à accepter un régime qui soutient la violence, pas plus que soutenir ceux qui l'exercent.

Revenons sur les formes de la violence exercée sur les humains.¹¹ Il y a divers niveaux, depuis l'agression qui blesse la personne (physique), la menace de coups portés, jusqu'à l'atteinte à la dignité d'une personne par des commentaires (symbolique) et la relégation dans une position d'infériorité et d'inégalité (structurelle). Ajoutons que le motif invoqué par la personne qui viole pour justifier son emprise, est souvent la personne violentée elle-même, comme si la violence (peu importe la forme qu'elle prend) était une réponse légitime à une injonction lancée par la personne qui subit la violence.

En ce qui a trait aux sources de la violence, deux approches peuvent les éclairer : soit un complexe mythe-rituel combinant pratiques et discours soutenant des comportements violents (dont le cinéma et le sport sont des supports), soit la relation État-droit, à la fois fondement et conservation de la violence perçue comme légitime, à cause de l'arsenal juridique et politique qui la soutient. La violence n'est donc pas logée dans l'être humain biologique mais dans des appareils cognitifs et politiques constitués par et pour l'humain.

La violence dénote une matrice qui l'expose, un régime qui la soutient. Elle n'est pas une affaire d'instinct, mais d'institutions et de repères. Elle n'est pas une affaire naturelle, mais culturelle. L'injonction à la violence ne peut être réduite à l'impératif d'une pulsion. Un imaginaire contient les ressources auxquelles la réponse et la réaction violente font appel, dans une relation qui pourrait être composée autrement. On peut penser cet imaginaire en termes de figures et de scripts appris et confortés par la suite.

10 Selon Picq, il est plausible que des femmes s'identifient à de telles idéologies de domination, les adoptent.

11 Le propos qui suit reprend le cours de Didier Fassin sur *Les formes de la violence*, donné au Collège de France en mai-juin 2025 : <https://www.college-de-france.fr/fr/agenda/cours/les-formes-de-la-violence>.

Écrire depuis la vieillesse II

Retour sur l'écriture aînée pour André Gravel

André Campeau
Anthropologue

Contre le lien du réel et de l'écoulement du temps sur la vieillesse que la vie impose chaque jour plus lourdement à tout homme, chaque époque cherche son mythe.
André Malraux, *Le démon de l'absolu*

Lors d'un bref échange, d'abord sur la rue Fleury, au coin de Millen, où nous nous sommes croisés en janvier 2025, et le lendemain par courriel, André Gravel a souligné la pertinence et l'importance du *Récit d'une émigration* de Fernand Dumont (1927-1997),¹ sous-titré *Mémoires*. Le sociologue y raconte sa vie intellectuelle et professionnelle. Il rapproche les événements vécus et le monde politique québécois dans lequel ils se déroulent. Et il y est question de vieillissement et de retraite. Son dernier livre est exemplaire d'une écriture aînée; il a été publié après son décès.

Comme les auteurs du patrimoine autobiographique de Bordeaux, dont il est question dans *Écrire depuis la vieillesse*,² Dumont passe d'un milieu populaire où il a vécu au cours de son enfance, à des études supérieures qui le propulsent dans le monde contemporain. De la même génération que les auteurs cités dans mon article et comme eux, il travaille dans l'appareil professionnel (Fonction publique, Université) qui construit le Québec au cours des années 1950-1980. Il faut s'attacher à son récit pour en saisir la portée, tout autant que l'objet.

On peut mettre en relation le récit de Dumont avec les biographies de René Lévesque (1922-1987), Jacques

1 Paru chez Boréal en 1997.

2 Dans le Bulletin 16 d'*Au fil d'Ahuntsic, Bordeaux, Cartierville*, paru en 2024.

Parizeau (1930-2015), Camille Laurin (1922-1999) et Guy Rocher (1924-2025). La lecture de ces récits de vie balise un commencement québécois auquel ils ont contribué : création de la Caisse de dépôt et placement du Québec, formation d'un parti indépendantiste, restauration et défense de la langue française au Québec,³ refonte de l'éducation et mise sur pied des études supérieures (cégeps, universités). Les membres de cette génération (celle de mon père) ont introduit de nouvelles institutions dans leur société, sous le régime entrepreneurial. L'économie, la politique et la culture du Québec ont été touchées.

Allons un peu plus avant dans le récit de Dumont.

Une écriture aînée

Ce n'est pas la première fois qu'André Gravel souligne l'importance du récit de Dumont. Déjà, à la suite d'un Cercle de parole tenu en 2023, il l'a mentionné en le comparant à des récits de migration. Il rapprochait ce qui marque le déplacement du sujet entre deux cultures (populaire, savante) et celui entre deux sociétés (d'ailleurs, d'ici). D'autres récits naviguent dans ces eaux-là : *Là où je me terre* de Caroline Dawson et *Baldwin, Styron et moi* de Mélikah Abdelmoumen, par exemple. Toutefois, il n'est pas question d'écriture aînée dans ces deux derniers livres mais d'écriture migrante.

Dumont n'insiste pas sur sa vie privée, sans pour autant s'en détourner complètement. Sa vie professionnelle prend beaucoup de place dans le récit. Il revient à quelques reprises sur la lecture du philosophe Gaston Bachelard,⁴ pivot de son passage intellectuel à la science et à la sociologie. Il expose les problématiques successives sur lesquelles il travaille au cours de sa vie : il conduit des recherches sociales au Québec, examine la culture, problématise la genèse des Québécois et conçoit une anthropologie de l'action.

Dumont présente sa vieillesse à l'aide d'événements touchant son entourage : le décès de ses parents, celui de son frère, et l'âge adulte de ses enfants. Autres repères de sa vieillesse ? Cancer, chirurgie, séjour à l'hôpital avec complications, radiothérapie. Or, au fil de ces épreuves, sa vie intellectuelle ne flanche pas. Il décrit les réflexions et problèmes qui l'animent en prenant soin de noter ce qui va demeurer inachevé à sa mort. Il réfléchit à son attitude face au vide qui s'ouvre devant lui, à la manière dont il compose sa vie (illesse). Il décide

d'alterner au quotidien les traitements médicaux et l'écriture. Il cherche aussi à faire le point sur la religion dans le contexte d'un monde désenchanté.

Tout au long du récit, un itinéraire est suivi, décrit : depuis ses premières lectures qui ont relativisé la culture populaire dont il est issu, jusqu'à son dernier écrit, témoin de la culture savante à laquelle il a participé. Loin de demeurer cantonné en sociologie, il a aussi arpenté l'histoire, la philosophie, l'anthropologie, la théologie. Il a construit son objet en modifiant les cadres épistémologiques. Mesurant la « béance » entre le village natal dont il se souvient et la cité savante qu'il habite par la suite, il place dans le saut qualitatif entre les deux, l'objet retravaillé tout au long de sa vie intellectuelle.

Le concept de culture (tel est son objet), la genèse de sa société et les référents qui la constituent, une anthropologie « en l'absence de l'homme » dont l'action est l'élément principal sont les vecteurs intellectuels que je retiens de cette vie, racontée avec soin sur la base de notes et d'archives personnelles. L'écriture du soi ne serait pas tant le produit d'un retour de la personne sur elle-même que d'un tournant dont on dit qu'il est subjectiviste. Dans la perspective dumontienne, la singularité n'existe pas sans solidarité.

Un mythe en référence

Une figure mythique est convoquée dans le récit de Dumont : Abraham. Il apparaît à la fin du livre, comme une figure de la séparation des siens et de l'exclusion de son monde natal. Partir étudier ailleurs, l'acte d'indépendance de Dumont, « déchire les liens de la vie commune » pour permettre de « chercher une nouvelle patrie ». Dumont voit dans le mythe d'Abraham un référent pour les hommes de sa génération. Selon lui, une partie de la littérature québécoise retravaillerait ce mythe, sans que ce soit explicite.

Ce n'est pas la figure biblique en tant que telle qui est relevée par Dumont, mais une interprétation philosophique de cette figure, dont le sens est donné par l'acte de rupture : Abraham laisse derrière lui un monde (qui devient le passé dont le sujet est exclu) pour en construire un autre (le contemporain auquel il contribue jusqu'à la fin). Des variantes du conte québécois Petit-Jean pourraient aussi être interprétées dans ce sens. En optant pour la figure biblique, Dumont privilégie une figure plus universelle que locale. Et il renvoie ainsi à l'ensemble

3 À propos de la restauration de la langue au Québec, on peut consulter : Claude Hagège, 2000, *Halte à la mort des langues*, Odile Jacob et Richard Y. Bourhis, 2001, « Reversing Language Shift in Quebec » : 215-233 dans Joshua Fishman (ed.) *Can threatened languages be saved?*, Multilingual Matters.

4 Notamment *La formation de l'esprit scientifique*, paru chez l'éditeur Vrin.

biblique dont il a fait un référent tout au long de sa vie.

Dans un court recueil intitulé *Le père*,⁵ l'écrivain québécois Naïm Kattan (1928-2021), se réfère aussi à la figure d'Abraham pour signaler l'acte de rupture qui a marqué sa vie en émigrant d'Irak et en s'installant à Montréal. Dumont et Kattan, même génération, mais d'allégeances religieuses différentes, n'évoquent pas le patriarche, le premier d'une lignée généalogique, ou le patriarcat, le régime de domination par le père, mais le sujet construit sur une exclusion, celui d'une histoire écrite. Figure des premiers écrits humains, trait d'union entre trois monothéismes, le mythe d'Abraham les rejoint par des questions portant sur la vieillesse de ceux qui ont commencé quelque chose.

Il n'est pas rare qu'une littérature émergente comme celle du Québec se serve de mythes disponibles, même venus d'ailleurs, comme matière première. Elle les recontextualise et les transforme pour refléter la société dont elle est un produit. Le travail sur le mythe correspond au sens qu'une société veut donner à ce mythe. Dumont n'était pas romancier, mais sociologue. Il a associé certaines dimensions structurales du mythe abrahamique à son histoire et celle de sa société pour illustrer une rupture, une discontinuité, au cours de la période historique qui précède la Révolution tranquille.

Reste à savoir quel mythe pourrait représenter notre génération, celle d'André et moi. Je ne pense pas que ce soit un mythe biblique. Il faudrait y réfléchir sans isoler les générations l'une de l'autre. Je pourrais fouiller le passé de mon père, la génération de mon grand-père, en lisant les *Mémoires*⁶ de Georges-Émile Lapalme (1907-1985). Ce dernier a élaboré la politique gouvernementale de la Révolution tranquille⁷ et, en 1963, créé le ministère de la Culture qui intervient depuis lors dans les domaines du patrimoine.⁸ Cette recherche mènerait-elle à Terah, le père d'Abraham, avec qui la rupture a vraiment commencé?

Si Abraham est la figure mythique de la génération qui précède André et moi, devrait-on se reconnaître dans ses fils, Isaac et

5 Paru en 1990 chez HMH-Hurtubise.

6 Qui se déclinent en trois tomes publiés par Leméac : (1969) *Le bruit des choses réveillées* (1970), *Le vent de l'oubli* (1973), *Le paradis du pouvoir*. Pour cette référence, je suis redevable à Louise Sarda, qui a travaillé sur la correspondance de Lapalme dans le cadre d'une recherche en histoire politique.

7 Georges-Émile Lapalme, 1988, *Pour une politique*, VLB éditeur.

8 Richard Handler, 1988, *Nationalism and the Politics of Culture in Quebec*, University of Wisconsin Press.



André Campeau, portant le manteau rouge, et André Gravel.
Novembre 2025. Photos : Jacques Lebleu

Ismaël? Isaac, resté près du père, est menacé de sacrifice par lui; Ismaël quitte la maison paternelle, devient un migrant. Ça fait penser à la famille Chauvin du Sault-au-Récollet, qui, dans *La terre paternelle*, premier roman québécois,⁹ reproduit ce mythe en le modifiant. Le père épuise son fils aîné (Jean-Baptiste) jusqu'à la mort (autrement dit le sacrifice), alors que le plus jeune (Charles) devient coureur de bois, migrant, puis revient pour sauver ce qui reste. La maison du Sault, même délocalisée dans les faubourgs, tient lieu et feu grâce aux femmes, surtout la fille (Marguerite), qui a étudié, sait lire, écrire, faire les comptes. Serait-elle la véritable figure mythique transmise dans ce roman?¹⁰

Témoigner dans Ahuntsic

Depuis 2017, André et moi nous nous sommes croisés à la table de concertation Solidarité Ahuntsic lors d'assemblées de membres, à des événements de la SHAC, dans plusieurs Cercles de parole, au Café de Da où il a commenté mon rapport sur un comité de pilotage, à la Bibliothèque d'Ahuntsic (maintenant appelée Hélène-Charbonneau), et sur la rue Fleury. Si André Gravel n'avait pas insisté à propos du livre de Fernand Dumont, je n'en aurais pas traité ici. Dumont est un référent pour lui comme pour moi. Il été de cette classe professionnelle qui a émergé au cours de la deuxième moitié du 20^e siècle au Québec et du cadre sociopolitique dans lequel nous exerçons notre citoyenneté.

Les niveaux national et local de la participation citoyenne ne sont pas incompatibles, mais demeurent souvent distincts. Ce dont il n'est pas question dans les *Mémoires* de Dumont a trait au monde communautaire, au logement social, à la vie sociale et scolaire de quartier, à l'aménagement de la localité urbaine habitée notamment par le sujet aîné. Par contre, on trouve cela dans l'entretien vidéo réalisé avec André Gravel en 2020 à la SHAC.¹¹ La SHAC, en tant qu'organisme communautaire local, peut être un réceptacle et un point d'appui pour l'écriture aînée. Celle-ci peut prendre plusieurs formes, traiter du passé récent et du proche avenir, sans délaissier le rapport au monde actuel.¹²

9 De Patrice Lacombe, paru en 1846, réédité en 1981 chez Fides et en 2007 à la Bibliothèque québécoise.

10 À sa manière, Andrée Lévesque a cherché de ce côté et rédigé sa généalogie par la descendance des femmes : (2024) *Les filles de Jeanne, Histoires de vies anonymes 1658-1915*, Éditions du remue-ménage.

11 Consultez l'entretien vidéo réalisé par Jacques Lebleu et Claude Lalonde, intitulé *André Gravel, citoyen du Sault-au-Récollet* : https://youtu.be/Isu385zrwe0?si=2OSGrqzzES7_jBqj

12 On peut lire André Gravel dans *La Parole des aînés*, édition juin 2025 (la revue de l'AQDR-ASTL). Il y est question d'un voyage effectué sous l'inspiration de *Michel Strogoff*, le héros créé par Jules Verne.

Un regard anthropologique sur la vieillesse

Dans un court article, l'anthropologue québécois Pierre Maranda (1930-2015) propose un regard sur le vieillissement. Ce serait son seul apport à ce champ de connaissances. On peut tirer quelques propositions critiques du texte paru en 1984 dans la revue *Anthropologie et sociétés* :

- « Fermer maison » : Retirer les personnes âgées dans un logement exigu les enferme dans un monde exigu, autrement dit : restreindre leur espace domestique rétrécit leur espace sémiotique. « Tout se passe comme si (elles) revenaient en arrière et ne disposaient plus, en guise de réseaux associatifs et narratifs, d'autres stocks et ressources que ceux des enfants ».
- « Déontologie des histoires de vie » : Les histoires de vie ont de la valeur mais les écrire peut produire des effets non souhaités. Pourquoi encourager les aînés dans l'écriture de leurs mémoires? N'est-ce pas favoriser des replis sur soi qui accentuent leur enfermement? Pourquoi ne pas explorer leur histoire du présent plutôt que ressasser un passé dépassé?
- « Variables anthropologiques » : Pourquoi resserrer le récit de vie des gens âgés sur les variables sociodémographiques telles que le sexe, l'occupation? Pourquoi ne pas chercher d'autres variables du vieillissement, celles qui traduisent une vivacité d'esprit et d'exécution, ou un élan culturel du sujet : créer des objets culturels, aménager un habitat symbolique, construire des savoirs locaux, faire de nouveaux voyages?
- « Gérontologie appliquée » : Si la « mise à la retraite » (une mise en retrait) est un passage obligé qui marque la vie des gens âgés, alors il faudrait en cartographier les rites et les pouvoirs de contenus culturels. Pourquoi ne pas demander aux retraités de localiser leur propre terrain de recherche, d'écrire leur propre ethnographie? Et prévenir ainsi le risque qu'ils soient muselés par d'autres qui parleraient à leur place.

Je pense que ceci respecte la problématique de Maranda (un contemporain de Dumont) à propos de la vieillesse. Son questionnement vaut qu'on y médite.

10 ans dans la vie de la Société d'histoire d'Ahuntsic-Cartierville

Jacques Lebleu

Voici une sélection de dates qui témoignent de la palette variée des activités de notre jeune société d'histoire depuis 2015. Ces choix constituent un survol destiné à vous permettre d'apprécier l'essence de la vie de la SHAC.

À la fin de 2014, l'idée de créer une société d'histoire dans Ahuntsic-Cartierville se discute autour de la table de cuisine chez Valérie Nadon et Vincent Garneau. Au cours des semaines suivantes, un groupe se rassemble autour d'eux.

15 mars 2015. L'idée prend forme. La Société d'histoire d'Ahuntsic-Cartierville obtient ses lettres patentes.

1^{er} novembre 2015. Le site web lashac.com est mis en ligne.

26 novembre 2015. Vincent Garneau, Valérie Nadon, Ève Arcand, Gabrièle Desgagné et Julie Gauthier signent une lettre s'opposant à la démolition de l'ancienne usine du temps de guerre la *Montreal Works* située au 9500, boulevard Saint-Laurent.

5 décembre 2015. La SHAC lance officiellement ses activités publiques aux abords de cette usine dont la présence rappelle le travail des femmes en temps de guerre et l'émergence d'un pôle industriel local axé sur le textile et le vêtement. L'Honorable Mélanie Joly, à l'époque ministre du Patrimoine canadien, ainsi que Mesdames Marie Montpetit et Émilie Thuillier, qui sont alors respectivement députée de Crémazie et Conseillère de la Ville pour le district Ahuntsic, sont aussi présentes. Le conseil d'administration est touché par l'ampleur de la participation publique à cet événement.

10 décembre 2015. Afin d'exprimer son opposition à la démolition du 9500, boulevard Saint-Laurent, la SHAC dépose un mémoire au comité de démolition d'Ahuntsic-Cartierville avec des appuis majeurs : Action Patrimoine,

Héritage Montréal, L'Association québécoise pour le patrimoine industrielle (AQPI), Claudine Déom, professeure à l'École d'architecture de l'Université de Montréal, Antonin Labossière, Architecte associé chez Rayside | Labossière.

26 février 2016. La SHAC déplore la disparition de Cité historia qui animait la digue des Moulins et la maison du Meunier qui forment un site patrimonial majeur. Elle exprime le souhait que la Ville de Montréal trouve rapidement une manière de faire vivre ce site ainsi que l'exposition qui se trouve dans la maison du Pressoir.

4 avril 2016. La SHAC dépose une demande d'appel concernant le permis de démolition du 50-150, rue de Louvain Ouest (anciennement le 9500, boulevard St-Laurent), site de la *Montreal Works*, un complexe d'importance pour le patrimoine industriel d'Ahuntsic-Cartierville.

9 avril 2016. La SHAC présente à la bibliothèque de Cartierville une conférence de Philippe Poliquin sur le parc Belmont et lance la première édition d'*Au fil d'Ahuntsic-Bordeaux et Cartierville*. Elle reconnaît la contribution exceptionnelle de M. René Tellier et du Dr Robert Laurin à la connaissance historique de l'arrondissement en décernant à chacun le titre de membre honoraire.

12 avril 2016. Malgré tous les efforts de la SHAC et de ses partenaires, le comité de démolition et les élus de l'arrondissement accordent le permis de démolition complète de la *Montreal Works*. La SHAC exprime à la Ville son souhait de participer à des travaux de réflexion entourant la commémoration des lieux.

11 juin 2016. La SHAC participe à la première Fête des voisins du Sault-au-Récollet, une initiative du tout nouveau groupe citoyen les Amis du village historique du Sault-au-Récollet (AVHSR).

18 juin 2016. La SHAC participe à la vente trottoir de la Promenade Fleury et à une autre le **30 juillet 2016** sur le boulevard Gouin Ouest à Cartierville.

23 août 2016. La SHAC tient son assemblée générale de fondation au Café de Da de la bibliothèque Ahuntsic (aujourd'hui renommée Hélène-Charbonneau). Ses premiers règlements généraux sont adoptés et son premier conseil d'administration élu est formé.

10 et 17 septembre 2016. La SHAC propose une première visite guidée animée par Gabrielle Desgagné et Sylvie Trudel :



5 décembre 2015



9 avril 2016



18 juin 2017

Ahuntsic-Ouest, du parc Nicolas-Viel à la rue Fleury Ouest.
15 septembre 2016. La SHAC participe à la journée portes ouvertes du Centre communautaire Ahuntsic. Première rencontre du Comité recherche et archives au Café de Da.

3 décembre 2016. La SHAC présente une table ronde intitulée *L'usine de guerre Montreal Works face au devoir de mémoire* au Collège Ahuntsic.

24 avril 2017. La SHAC prend position dans le dossier du terrain du 12375, rue du Fort-Lorette : ce terrain doit devenir un lieu public et être mis en valeur.

1^{er} mai 2017. La SHAC lance une pétition pour que le terrain du 12375, rue du Fort-Lorette soit versé dans le domaine public. Plus de 850 signatures sont recueillies sur Avaaz.org

18 juin 2017. La SHAC organise l'assemblée citoyenne *Repenser le site du fort Lorette* à l'église de la Visitation-de-la-Bienheureuse-Vierge-Marie, au Sault-au-Récollet. Madame Marie Montpetit, députée de Crémazie, y annonce, au nom du ministre Luc Fortin, la signature d'un avis d'intention de classement du terrain du 12 375, rue du Fort-Lorette par le ministère de la Culture et des Communications.

8 août 2017. Le conseil d'administration adopte le Rapport de la rencontre citoyenne *Repenser le site du fort Lorette*.

26 septembre 2017. Hydro-Québec entreprend un projet de réfection du mur de soutènement du barrage Simon-Sicard, qui s'étend sur 1,3 km, du terrain du 12375, rue du Fort-Lorette jusqu'à l'extrémité ouest du terrain de l'école Sophie-Barat. La SHAC rencontre des représentants d'Hydro-Québec Production.

26 au 28 octobre 2017. La SHAC est présente au Forum d'histoire et de patrimoine de Montréal. *Découvrir la métropole par ses quartiers* au Cœur des sciences de l'UQÀM.

11 novembre 2017. Nos premiers coprésidents, Valérie Nadon et Vincent Garneau annoncent leur départ ce qui amène une redistribution des tâches au conseil d'administration. Yvon Gagnon et Charlotte Kelly deviennent coprésidents.

18 novembre 2017. La conférence intitulée *Ahuntsic, Huron ou Français?* est présentée au pavillon d'accueil du Parcours Gouin par Karolanne Laurendeau-Goupil, membre du comité recherches et archives.

5, 11 et 24 février. La SHAC annonce la mise en ligne sur son site web des publications *Le Sault et les journaux*, Tome I et Tome II par René Tellier, d'une partie du Fonds Monik Desjardins, dont un historique un historique de l'école Sainte-Marguerite-Marie, et des chroniques de la SHAC parues dans le *Courrier Ahuntsic* depuis 2016.

13 mars 2018. Lancement de la lettre électronique INFO-SHAC.

18 avril 2018. La SHAC apprend avec tristesse le décès de M. René Tellier, premier membre honoraire de la Société d'histoire. Passionné par l'histoire de son quartier, il a notamment écrit une histoire de l'église de la Visitation de la Bienheureuse-Vierge-Marie : *La Visitation du Sault-au-Récollet*.

24 mai 2018. Présentation au pavillon d'accueil du Parcours Gouin de *Trésors des archives de la Ville de Montréal*, une conférence de M. Mario Robert, historien et archiviste, chef de la Section des archives de la Ville de Montréal.

24 mai 2018. La Ville de Montréal devient propriétaire du site du fort Lorette et annonce qu'il sera transformé en parc d'intérêt patrimonial. La SHAC estime que les élus municipaux doivent intégrer les citoyens dans le processus de mise en valeur de ce site exceptionnel.

9 juin 2018. Danielle Daigle accepte d'être coprésidente de la SHAC avec Yvon Gagnon.



11 novembre 2017

11 juillet 2018. La SHAC signe une convention de don avec la division des Grands parcs de la Ville de Montréal. Toute la documentation historique de Cité historia lui sera confiée.

14 juillet 2018. Visite guidée animée par Geneviève M. Senécal pour les membres de la SHAC : *Le développement de Cartierville le long du ruisseau Raimbault.*

22 juillet 2018. La SHAC apprend le décès du Dr Robert Laurin, porteur de la mémoire des quartiers Bordeaux et Cartierville.

22 septembre 2018. Une entente de don est conclue entre la Ville de Montréal (Service des grands parcs, du Mont-Royal et des sports) et la SHAC pour la cession de la collection muséale de Cité historia. Elle devient dorénavant propriétaire de plus de 350 objets et artefacts. Faute de local, elle doit être hébergée chez Yvon Gagnon.

11 octobre 2018. M. Jean-François Desgroseilliers (Directeur de cabinet, bureau des élu(e)s) et Lucie Imbeau (Responsable du soutien aux élu(e)s) nous annoncent que nous recevrons un montant non récurrent de 3 000\$ pour faire avancer nos projets. Ce montant doit d'abord être voté au conseil d'arrondissement qui aura lieu le 11 novembre.

12 octobre 2018. La SHAC présente à l'invitation du GUEPE *Mémoire et mystères du Sault-au-Récollet*, un concept de Stéphane Tessier. Le lendemain, M. Tessier présente pour la Société une visite guidée à Cartierville intitulée *Nouveau manège au parc Belmont : le voyage dans le temps!*

Novembre 2018. La SHAC lance la 4^e édition d' *Au fil d'Ahuntsic, Bordeaux et Cartierville* et annonce que sa publication est dorénavant semestrielle.

21 janvier 2019. Avec le soutien de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville et de Jérôme Normand, conseiller



9 juin 2018



16 février 2019

du district du Sault-au-Récollet, nous emménageons officiellement dans notre premier local situé aux Centre de loisirs Saints-Martyrs-Canadiens, 10125, rue Parthenais, espace 206. Nous devons faire appel à des dons de meubles usagés pour nous installer et faire appel au bénévolat.

13 février 2019. À la suite d'une initiative de Caroline Martel, Yvon Gagnon rencontre et interview M. Pierre Gravel et reçoit pour la SHAC un legs important de matériel textuel et iconographique. Ce legs devient la base du Fonds Pierre Gravel. Caroline Martel enregistre une vidéo des conversations.

16 février 2019. Première réunion du conseil d'administration dans notre nouveau local.

11 mars 2019. Des membres de la Société d'histoire se rendent au Laboratoire et Réserve d'archéologie du Québec à Québec pour aller voir les artefacts recueillis lors de différentes fouilles archéologiques au Sault-au-Récollet. Ils ont la chance de voir une pointe de projectile amérindienne vieille de 4 000 ans trouvée sous le parvis de l'église.

22 septembre 2019. Dans le cadre de HisTour, regroupement des sociétés d'histoire du nord montréalais (Société historique de Rivière-des-Prairies, Société d'histoire et de généalogie de Montréal-Nord, SHAC et Société patrimoine et histoire de l'Île Bizard et Sainte-Geneviève), nous offrons la visite guidée *Ici l'eau n'a pas toujours été tranquille* dans le quartier Ahuntsic.

Octobre 2019. La coprésidence confirme l'adhésion de la SHAC à Solidarité Ahuntsic.

19 novembre 2019. Vincent Arseneau, historien de l'art, présente la conférence *Une drôle d'histoire de l'Art* au Collège André-Grasset. Il verse gracieusement une partie des recettes à la SHAC.

24 novembre 2019. Conférence *Les divertissements et les loisirs populaires au 19^e siècle* par Yvon Gagnon au pavillon d'accueil



3 septembre 2020

du Parcours Gouin.



22 mai 2021



22 octobre 2022

l'île de la Visitation déposé par Yvon Gagnon recevra un investissement financier de 15 000 \$.

2 mars 2020. La SHAC est invitée à déposer une proposition pour le « Service de surveillance de l'exposition à la maison du Pressoir et activités d'animation historiques dans le parc-nature de l'Île-de-la-Visitation ». Quelques jours plus tard, les activités de la SHAC sont fortement perturbées par le confinement lié à la COVID-19. La SHAC devra attendre un an pour connaître le résultat de l'offre de service déposée au Service des grands parcs, du Mont-Royal et des sports.

Mai 2020. La publication de l'édition n° 7 d' *Au fil d'Ahuntsic, Bordeaux et Cartierville* est maintenue. Elle comprend une première sélection de photos inédites du Fonds Pierre Gravel et des contributions importantes d'Alexandre Lapointe, Diane Archambault-Malouin et André Campeau.

10 août 2020. Rencontre sociale des membres des comités sous la tente derrière le Centre communautaire Ahuntsic.

3 septembre 2020. La SHAC tient son assemblée générale annuelle au sous-sol de l'église Saint-Paul-de-la-Croix. Un conseil d'administration complet est élu mais Yvon Gagnon est seul à accepter la responsabilité de la coprésidence.

10 octobre 2020. Mise en ligne de notre première vidéo sur notre canal VIDEO SHAC sur YouTube : *Mémoire vivante, souvenirs d'Ahuntsic*, une entrevue avec Mme Monik Desjardins. Sa production marque le début d'une belle coopération bénévole de Claude Lalonde avec la SHAC.

27 novembre 2020. Au nom des membres de la Société d'histoire d'Ahuntsic-Cartierville, le conseil d'administration présente toutes ses félicitations à Monsieur Paul-André Linteau, récipiendaire de l'Ordre de Montréal à titre d'officier.

30 mars 2021. La directrice de Musées numériques Canada nous annonce que le projet sur l'histoire des moulins de

22 mai 2021. À la suite de la signature d'une convention de service avec la Ville de Montréal, la SHAC entreprends l'animation historique de la maison du Pressoir et dans le parc-nature de l'Île-de-la-Visitation pour une première année. L'entente sera par la suite reconduite de gré-à-gré pour des périodes d'un an en 2022 et de deux ans en 2023.

25 mai 2021. À la suite de démarches de Jocelyn Duff, Mme Marie Montpetit sollicite l'intervention de la ministre de la Culture et des Communications afin de protéger la cloche de 1732 de l'église la Visitation retrouvée dans la collection privée de J.-M. Bastille Acier Inc. à Rivière-du-Loup.

11 novembre 2021. À la suite d'appels pressants de Julie Duchesne, coordonnatrice du Musée des Sœurs de Miséricorde condamné à la fermeture, le conseil d'administration convient d'accepter les objets muséaux en provenance de sa collection et de les entreposer au local de la SHAC en attendant une solution plus pérenne.

8 décembre 2021. La SHAC tient une assemblée générale exceptionnelle afin de discuter et de ratifier la refonte de ses règlements généraux à la suite d'une réflexion menée par Lynne Jaworski en fonction de l'expérience acquise au cours de nos six premières années.

26 mai 2022. Sortie de pandémie : l'assemblée générale annuelle a lieu au Centre de Loisirs Saints-Martyrs-Canadiens. Le nouveau conseil d'administration de la SHAC est composé de : Yvon Gagnon président, Conrad Jean vice-président, Sylvie Gaudet secrétaire, Benoît Lefebvre trésorier, Jacques Lebleu, responsable du bulletin, Laurent Lefebvre responsable des communications et Martin Rodrigue responsable du Comité sauvegarde et mise en valeur du patrimoine.



23 juin 2023



29 mai 2024



14 août 2025

22 octobre 2022. Création de *Fantaisie romanesque au Sault-au-Récollet* à la maison du Pressoir. Une histoire d'amour romancée de la meunière Marie-Louise Juteau et du meunier Didier Joubert au cours des années 1820 au Sault-au-Récollet. Sur scène : Sylvain Bissonnette, Normand Marc Croteau, Vanessa Huard-Zamorano et André Chamberland. Livret : Yvon Gagnon et Sylvie Gaudet.

21 novembre 2022. Le conseil d'administration adopte une résolution et fait parvenir une lettre à M. Jérôme Normand, conseiller de la Ville dans le district du Sault-au-Récollet, afin de faire prendre connaissance aux élu(e)s d'inquiétudes et d'incompréhension face à de problématiques nouvelles constructions dans le cœur historique du Sault-au-Récollet.

30 novembre 2022. *Albert Dumouchel (1916-1971). Un colloque et trois expositions à venir.* Texte de Marie Louise Pépin dans la 12^e édition d'*Au fil d'Ahuntsic, Bordeaux et Cartierville*.

10 décembre 2022. Visite guidée et conférence *Les cloches de l'église de la Visitation* par Patrick Goulet.

3 mars 2023. La Société d'histoire du Domaine-de-Saint-Sulpice (SHDSS) est heureuse d'annoncer la mise en ligne des huit (8) cahiers de la série *Une belle histoire qui se poursuit* grâce à la collaboration de la SHAC. Cette série a été produite entre 2002 et 2013 sous la direction de Diane Archambault-Malouin, présidente de la SHDSS.

19 mars 2023. Événement *Retrouvailles pour les membres* à la maison du Pressoir. Après des prises de paroles d'Haroun Bouazzi, député de Maurice-Richard, d'Émilie Thuillier, mairesse d'arrondissement et Nathalie Goulet, conseillère du district Ahuntsic, les convives sont invités à partager un buffet et prendre un verre en poursuivant les conversations. Martin Rodrigue et Valérie Eme sont au cœur des préparatifs.

8 mai 2023. Nous bénéficions momentanément d'un

deuxième local. Yvon Gagnon et Sylvie Gaudet réfléchissent à la possibilité de créer un centre de documentation et une salle d'exposition. Un événement *Portes ouvertes* a lieu pour présenter et discuter cette idée. Il coïncide avec la tenue du conseil d'arrondissement au Centre Saints-Martyrs-Canadiens.

23 juin 2023. Dernière assemblée générale annuelle avec Yvon Gagnon à la présidence. Jacques Lebleu le remplace.

3 septembre 2023. Un article d'Émilie Côté est publié dans *La Presse Plus : Moulins du Sault-au-Récollet. Un site historique à restaurer.* Jacques Lebleu et Stéphane Tessier y sont interviewés. Ils mettent l'accent sur la nécessaire restauration du site des Moulins et sur les travaux du comité ad hoc en vue de la célébration en 2026 de son 300^e anniversaire.

11 septembre 2023. À la séance ordinaire du conseil d'arrondissement, Ahuntsic-Cartierville accorde un soutien financier non-récurrent de 4 500 \$ à la SHAC.

9 octobre 2023. Lancement officiel de l'exposition numérique *Les moulins de l'Île de la Visitation au Sault-au-Récollet : trois cents ans d'histoire à célébrer en 2026* à l'Église de la Visitation, dans le cadre de la deuxième Fête des Récoltes organisée par les Amis du village historique du Sault-au-Récollet.

17 novembre 2023. Le mémoire *Que seront nos quartiers en 2050?* est déposé à l'arrondissement dans le cadre des Réflexions sur le règlement d'urbanisme d'Ahuntsic-Cartierville.

10 mars 2024. La P'tite veillée (Diane Bolduc et Paul Monette) présente à la maison du Pressoir *En montant la rivière*, chansons et musique traditionnelle tirées d'un répertoire qui se rapporte à la rivière, aux moulins, etc.

16 mars 2024. 130 personnes assistent à notre première activité publique au Centre culturel et communautaire de

Cartierville, la conférence à deux volets *À la redécouverte du ruisseau Raimbault*. Historique du ruisseau par Jacques Lebleu et repères dans Cartierville depuis sa jeunesse par Geneviève Senécal.

3 mai 2024. Après des mois d'incertitude, nous apprenons que nous devons avoir quitté notre local avant la fin de l'année.

29 mai 2024. Panel *Patrimoine et engagement citoyen au Sault-au-Récollet 1976-2026* à l'école Sophie-Barat Annexe. Panélistes : Martin Drouin, Paul Carle et Denis Vézina.

1^{er} juin 2024. La SHAC participe à la fête d'arrondissement au parc Marcelin-Wilson avec une présentation visuelle renouvelée grâce à Pierre David et Caroline Le Borgne.

10 juin 2024. Le conseil d'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville confirme la signature de la Convention – contribution – culture, sports, loisirs 2024-2027. La SHAC recevra une somme annuelle de 10 000 \$ destinée à sa mission et sera modestement logée jusqu'au 30 juin 2027 dans le cadre du soutien financier en culture.

28 septembre 2024. À l'invitation de la bibliothèque de Cartierville, trois étudiants de la maîtrise en Conservation du patrimoine bâti, Hayet Baziz, Marc-André Larouche et Chery Darlin Roche, présentent le fruit de leurs recherches individuelles sur le secteur de Cartierville réalisées sous la direction de Claudine Déom, professeure associée, École d'architecture, Université de Montréal.

Le 10 octobre 2024. Conférence de Jocelyn Duff *Jacques Cartier explore les sauts d'Hochelaga : retour historique, indices, énigmes!* au Café de Da.

28 octobre 2024. Mme Brigitte Campeau, muséologue à l'organisme Gestion Providencia, nous annonce que M. Éric Giroux, directeur de l'Écomusée du fier monde, lui a confirmé que l'institution qu'il dirige recevra pratiquement tous les objets de l'ancien Musée des Sœurs de Miséricorde que la Société d'histoire d'Ahuntsic-Cartierville héberge comme solution de dernière ligne depuis quelques années déjà.

28 novembre 2024. La SHAC marque son emménagement au 2^e étage de l'édifice Albert-Dumouchel, au-dessus de la bibliothèque Hélène-Charbonneau et de la Maison de la culture Ahuntsic, en effectuant le lancement public de la 16^e édition d' *Au fil d'Ahuntsic, Bordeaux et Cartierville* à l'Espace Fleury, dans le même immeuble.

11 février 2025. Les membres sont invités à une assemblée générale exceptionnelle. Le conseil d'administration présente la feuille de route *Commémoration et legs pour le 300^e anniversaire du Site des Moulins en 2026*. Elle est adoptée par l'assemblée qui désigne Martin Rodrigue responsable du comité d'organisation.

22 mars 2025. L'assemblée générale annuelle a lieu au Centre culturel et communautaire de Cartierville. Notre conseil d'administration est couramment composé de Chéry Darlin Roche, Gaétan Demers, Valérie Eme, Danièle Laliberté, Jacques Lebleu, Caroline Le Borgne et Martin Rodrigue.

2 avril 2025. *À la découverte de deux architectes montréalais : Jean-Julien Perrault et Dan S. Hanganu* au Café de Da. La présentation de l'œuvre de M. Hanganu par Barbara Maass est très appréciée.

14 août 2025. La SHAC reçoit M. Pierre Gravel et ses proches puis procède à l'inauguration de deux bannières commémoratives au parc Nicolas-Viel. Elles portent sur la Terrasse Bastien, domaine du premier échevin d'Ahuntsic, et sur les Amusements Ahuntsic. Mme Goulet, conseillère du district Ahuntsic et M. André Albert Morin, député de la circonscription provinciale l'Acadie sont présents.

11 septembre 2025. Première activité au Centre Henri-Julien, dans Youville. *Passé, présent et futur des ruisseaux de Montréal*. Conférences sur l'historique des ruisseaux du nord de l'île par Jacques Lebleu et sur les perspectives présentes et futures pour le ruisseau Bouchard, à Dorval par George Cervinka et Alan Capes de la Fondation ruisseau Bouchard.

19 octobre 2025. *La Presse* et le *Journal des voisins* publient une lettre ouverte de la SHAC et de l'AVHSR rédigée avec le soutien de cinq cosignataires. Elle s'adresse aux candidats aux mairies de Montréal et de l'arrondissement et vise à obtenir leur engagement à restaurer le site des patrimoniales des Moulins du Sault-au-Récollet et à connaître leur vision pour son avenir.

7 novembre 2025. Nous recevons des documents en vue du renouvellement de gré-à-gré de l'entente pour l'animation de la maison du Pressoir pour l'année 2026.

29 novembre 2025. Dix ans Ça se fête! Dans le cadre d'un événement festif au Centre Henri-Julien, la SHAC annonce la désignation comme membres honoraires de Valérie Nadon, Vincent Garneau, Yvon Gagnon, Paul-André Linteau, Francine LeGrand et Gérald Morel.

COEUR DU AU VILLAGE

FORT LORETTE · SITE DES MOULINS · ÉGLISE DE LA VISITATION

SAULT-AU-RÉCOLLET 300 ANS D'HISTOIRE

HISTOIRES DE
CHEZ NOUS

Les moulins de l'Île de la Visitation au Sault-au-Récollet
La Société d'histoire d'Ahuntsic-Cartierville

 Musées
numériques
Canada

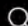
Accueil

Histoires

Galerie

Commentaires

English

 Rechercher



Les moulins de l'Île de la Visitation au Sault-au-Récollet *Trois cents ans d'histoire à célébrer en 2026!*

Une exposition virtuelle comprenant 20 pages *Histoires*, autant de capsules vidéo, des illustrations originales et de nombreuses photos d'archives.

Une réalisation de la Société d'histoire d'Ahuntsic-Cartierville rendue possible par un investissement de Musées numériques Canada.

histoiresdecheznous.ca/v2/moulins-ile-de-la-visitation_mills/



www.lashac.com

Retrouvez-nous sur  facebook.com/societehistoireAC